



ANGY INFOS



Pour la première fois depuis dix ans, les associations d'Angy ont organisé une journée d'animations pour inciter les habitants à participer au Téléthon.



La vidéo-protection est installée.



Premier week-end western à Angyville.

L'ÉDITORIAL DE MME LE MAIRE

Avant d'évoquer les actions menées en 2017, je veux vous présenter, au nom du conseil municipal et en mon nom, des vœux de santé, de réussite, de bonheur pour vous-mêmes et vos familles.

Je profite de ce bulletin pour remercier mes deux adjoints et les conseillers municipaux les plus disponibles et les plus dévoués pour le travail effectué. Grâce à eux, beaucoup de projets pour notre village ont pu être réalisés. Je remercie également les agents municipaux qui s'impliquent tous les jours, même parfois le week-end, pour vous rendre la vie plus agréable.

Nos réalisations en 2017

L'école communale

Cette saison 2017-2018 s'est engagée avec le changement des rythmes scolaires. Après un sondage et d'un commun accord entre le corps enseignant, les délégués de parents d'élèves, l'inspection académique et la commune, l'école d'Angy est en effet revenue à la semaine des 4 jours.

Cette modification souhaitée par la majorité des parents a entraîné des conséquences, comme la disparition des TAP (temps d'activités périscolaires) avec la suppression des postes des vacataires. Une nouvelle organisation a dû être mise en place pour le périscolaire et les mercredis loisirs.

Au niveau de la cantine, sa fréquentation ne cesse d'augmenter, et régulièrement plus de 65 enfants s'y rendent pour le déjeuner.

Des travaux ont été accomplis dans les locaux scolaires, comme le changement d'une partie des fenêtres du rez-de-chaussée, la réfection de tous les sanitaires et la création d'un sanitaire pour handicapés, des peintures de rénovation pour les deux dernières classes, l'achat de deux ordinateurs pour les enseignants, et l'installation d'un vidéophone à l'entrée afin d'améliorer la sécurité des enfants.

Enfin, les élèves de CM 1 et CM 2 ont pu profiter de la gratuité du séjour en classe de neige comme à chaque départ tous les deux ans.

Avec la réforme des TAP en 2014, nous avons souhaité soumettre aux enfants des activités de qualité et ne pas les réduire à une simple garderie. De plus, nous tenions à ce que ces TAP soient gratuits pour les familles. C'est pourquoi si nous avons subi des charges de personnels plus élevées durant cette période, la disparition de ce service va nous permettre de revenir à un niveau de dépenses plus acceptable.

L'église Saint-Nicolas

Nous avons équipé l'église d'une sonorisation et d'un chauffage pour améliorer le déroulement des offices célébrés par le Père Cordeiro.

La salle multifonction

Un local archives a été aménagé à l'étage par Pascal Rouyère, conseiller municipal, et les services techniques, selon toutes les normes exigées par la loi afin de préserver les documents de la mairie dans de bonnes conditions, et pouvoir en disposer très rapidement grâce à un classement efficace. Sachez que depuis notre arrivée en mairie, les documents qui font partie de notre patrimoine et témoignent de l'histoire de notre village sont maintenant régulièrement adressés aux Archives départementales.

Les peintures de la grande salle ont été refaites l'été dernier, et de beaux tableaux gracieusement offerts par le peintre Thierry Riffis agrémentent désormais ses murs.

Pour assurer davantage la sécurité des citoyens, nous avons eu recours à la vidéo-protection avec 9 caméras.

Les étangs communaux

Nous avons disposé des tables et des bancs en bois tout autour des étangs de la commune pour que chacun puisse passer un moment de quiétude dans ce bel espace. Je remercie d'ailleurs les membres de l'amicale des Pêcheurs pour leur investissement afin d'aménager et de conserver en bon état cette zone bucolique.

La voirie et le cadre de vie

La 3^e tranche des illuminations de Noël a été effective pour les fêtes de fin d'année en 2017 avec les rues de Clermont et Roger-Salengro. Cela a permis de décaler leurs décorations vers des rues moins passantes.

La rue du Maire toute défoncée qu'il devenait de plus en plus compliqué à rafistoler a, elle, bénéficié d'un véritable lifting.

La sécurité du village

Nous avons fait poser des coussins berlinois (ralentisseurs), de nouveaux panneaux Stop et des miroirs supplémentaires pour sécuriser les rues du village. Malheureusement, certains chauffards ne respectent pas toujours les consignes de vitesse.

Pour assurer encore davantage la sécurité des citoyens, nous avons eu recours à la vidéoprotection avec l'installation de 9 caméras dans Angy. Cette action entre dans le cadre de l'opération de sécurisation de l'Oise que le conseil départemental subventionne à hauteur de 42 %.

L'éclairage public

La 2^e tranche de réhabilitation de l'éclairage public a concerné de nouveaux luminaires, le changement d'ampoules et la mise aux normes de 3 boîtiers électriques. Nous avons déjà constaté des économies d'énergie, et nous attendons une année complète de fonctionnement pour vous donner les chiffres définitifs.

ÉDITORIAL / SUITE

Les finances

Après avoir remis en état pour le louer un patrimoine laissé à l'abandon, avoir solutionné des situations de logement critiques et avoir établi des baux pour l'utilisation des terrains communaux, nous avons bénéficié de rentrées d'argent grâce aux locations des biens de la commune qui ont rapporté l'an dernier :

- Maisons communales 27 230 €
- Salle multifonction 19 918 € ;
- Garages communaux 4 382 € ;
- Local du SIVOM 8 232 € ;

- Parcelles diverses 2 157 € ;
- Renouvellements de concessions 1 710 € ;
- Redevances sur le domaine public 2 238 €.

Les subventions

Pour leur dernière année d'existence, les aides au titre de la réserve parlementaire auront représenté 5 920 €. L'Etat, à travers la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) nous a accordé 17 212 € (surtout pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite). Enfin, le département nous a alloué 11 960 € (principalement pour l'accessibilité, l'élaboration du Plan local d'urbanisme, le local archives, la mise aux normes pour l'électricité). ■

Nos projets pour 2018

Même si notre bilan est positif, il va s'avérer de plus en plus compliqué de programmer de nouvelles opérations en raison de la chute vertigineuse des soutiens de l'Etat. Le détail en trois exemples.

- En quatre ans de 2013 à 2017, la dotation globale de fonctionnement (DGF, l'aide de l'Etat) a chuté de 54 % !

	2 0 1 3	2 0 1 4	2 0 1 5	2 0 1 6	2 0 1 7
Dotation de l'État	1 0 2 9 3 4 €	9 7 5 5 1 €	7 1 0 6 5 €	5 4 4 6 7 €	4 4 3 2 0 €

► Même si l'on parle de compensation, l'avenir de la taxe d'habitation demeure très flou. Dès cette année, nous pourrions perdre 10 % de cette ressource indispensable à l'équilibre du budget des communes pour atteindre 80 % en 2020. Si dès 2021 l'Etat venait à ne plus compléter notre manque à gagner, la situation deviendrait financièrement intenable pour les communes.

► L'arrêt du concours de l'Etat pour les contrats aidés de type CAE-CAU nous a contraint de ne pas reconduire l'emploi d'un de nos agents techniques. L'autre agent va terminer sa carrière et partir en retraite en 2018.

Nous devons aussi faire face à la fusion de la communauté de communes du pays de Thelle et de la communauté de communes de la Rurloise. Nous faisons maintenant partie de la Thelloise au sein de laquelle il va falloir réévaluer toutes les compensa-

tions qu'elle reverse aux communes après de savants calculs. Mais quelles seront dans ce domaine les conséquences de la fusion ?

De plus, avec les lois MAPTAM et NOTRe, les communautés de communes ont récupéré des compétences qui appartenaient jadis aux communes. Quel sera l'impact pour le ramassage des ordures ménagères jusqu'à aujourd'hui toujours gratuit dans notre village ? Quels effets vont avoir les dissolutions des syndicats comme notre SIVOM maintenant que la compétence Assainissement est exercée par la Thelloise ? Enfin, combien coûtera aux habitants la GEMAPI (gestions des eaux et milieux aquatiques et prévention des inondations), cette « future nouvelle » taxe qui s'est déjà glissée subrepticement sur nos feuilles d'impôts ?

Vous pouvez le constater, il reste autant de travail que d'incertitudes

dans la gestion de nos petites communes. Mais nous ferons tout ce qui est possible pour préserver la tranquillité de notre village et continuer à le dynamiser, car nous abordons 2018 avec détermination.

En fonction de l'attribution de subventions départementales ou de l'Etat, nous projetons cette année :

► La 3^e tranche de réhabilitation de l'éclairage public dans les rues de Thury, Roger, Veuve-Robert, des Closeaux, du Maire, du Pré-Bertin, René-Fèvre, des Roses, ainsi que l'impasse du Maire et le chemin des Thuyas ;

► Le changement des dernières portes et fenêtres de l'école ;

► La 3^e tranche de l'accessibilité en adaptant les accès tout autour de la salle multifonction, en créant une douche pour handicapés dans la salle des sports, et en remplaçant toutes les poignées de portes ordinaires par des

ÉDITORIAL / SUITE

poignées ergonomiques dans tous les lieux publics ;

► La dernière tranche d'illuminations de fin d'année dans les petites rues ;

► La restauration d'une partie des vitraux et des tableaux de l'église Saint-Nicolas ;

► Et pour terminer, nous souhaitons refaire la chaussée de la rue Veuve-Robert qui est fortement détériorée.

D'ailleurs, vous êtes nombreux à nous demander la rénovation de vos voies. Cependant, nous ne pouvons pas tout faire en même temps, et les travaux de voirie coûtent très chers, ce qui ne nous autorise pas à programmer plus d'une rue par budget. Nous sommes conscients que les rues de l'Eglise, Béatrix-Tassain, Derebergue et de Thury sont à refaire rapidement. Mais à moins d'augmenter considérablement les impôts, nous n'avons d'autre choix que de réclamer votre patience afin de pouvoir les réaliser progressivement sans solliciter davantage le porte-monnaie des contribuables que nous sommes tous.

Voilà succinctement les investissements que nous envisageons. Toutefois, je reste aussi très attachée à

l'aspect humain, et je tiens à remercier très chaleureusement toutes nos associations locales pour leur dynamisme, à saluer le dévouement de leurs membres pour faire partager leurs passions et contribuer à la notoriété de notre village au-delà de nos frontières. Au fil de nos déplacements et de nos formations, nous constatons qu'aujourd'hui Angy est connu et reconnu dans le département pour son évolution favorable et la diversité de ses activités. Merci aux responsables, membres, bénévoles de nos associations qui font battre le cœur de notre village. J'en profite pour vous annoncer la venue d'une nouvelle association, « Les Fous de légendes », qui propose des danses médiévales et des combats à l'épée.

En 2017, vous avez pu participer à ces moments de convivialité, de solidarité et de plaisir, que ce soit au titre de la fête du village, des brocantes, des journées de Western Angyville, de la fête du patrimoine, de l'élection de Miss Thelloise 2018, lors de la journée Nettoyage des Hauts-de-France, de la journée des Associations ou encore du Téléthon qui a mobilisé les énergies.

Cette année, nous nous retrouverons lors de ces mêmes rendez-vous dorénavant gravés dans l'agenda communal, et nous en aurons de nouveaux, comme le Bouquet provincial du tir à l'arc, manifestation qui rassemblera le 20 mai 3 000 archers de l'Hexagone et des compagnies étrangères. Vous pourrez aussi découvrir un match d'improvisation théâtrale, une journée dédiée aux auto-entrepreneurs du village et de ses environs, et bien d'autres événements qui traduiront notre volonté de faire d'Angy une commune où il fait bon vivre. ■



Marie-Chantal NOURY
Maire d'ANGY

LE COÛT DE L'ENFANCE À ANGY

Comme je vous les ai déjà présentés dans le bulletin du mois de janvier 2017, voici les tableaux récapitulatifs et actualisés des dépenses liées à l'enfance dans la commune. En mettant en place des services qui n'existaient pas, nous avons fatalement augmenté nos charges. Cependant, la fréquentation croissante du centre de loisirs, du périscolaire et de la cantine nous procure des ressources en hausse. D'un autre côté, la diminution d'élèves scolarisés à l'extérieur réduit nos dépenses vis-à-vis des communes qui les accueillait. Ce chapitre de l'enfance est l'un des plus importants de notre budget, mais il est capital pour attirer des familles, faire vivre notre école et contribuer au dynamisme de notre village.

Salaires du personnel de l'école

	2015	2016	2017
Ménage + ATSEM	17 855,44 €	35 038,76 €	35 505,38 €

COÛT DE L'ENFANCE / SUITE

Charges liées à l'éducation

	2015	2016	2017
<i>Voyages scolaires</i>	990,00 €	1 950,00 €	883,80 €
<i>MJC musique</i>	1 316,76 €	1 060,18 €	2 212,50 €
<i>Livres scolaires</i>			2 914,02 €
<i>Photocopies</i>			2 703,78 €
<i>Fournitures scolaires</i>	7 223,54 €	8 644,71 €	5 009,85 €
<i>Classes de neige + Smioce</i>	18 829,50 €	1 138,55 €	34 502,50 €
<i>Pharmacie</i>			55,68 €
<i>Timbres</i>			38,76 €
<i>Autres frais</i>			835,28 €
TOTAL	29 359,80 €	12 793,44 €	49 156,17 €

Frais de scolarité extérieurs

	2015	2016	2017
<i>Frais de scolarité extérieurs</i>	18 718,07 €	21 569,73 €	13 814,58 €
<i>Dont 4 938,60 € dus chaque année à la commune de Mouy jusqu'en 2020.</i>			

Charges des bâtiments scolaires

	2015	2016	2017
<i>Chauffage</i>	11 280,00 €	3 436,98 €	5 097,19 €
<i>Eau</i>	260,18 €	1 459,25 €	1 602,35 €
<i>Électricité</i>	1 183,78 €	1 900,91 €	2 756,80 €
<i>Internet et téléphone</i>	969,76 €	955,30 €	1 024,01 €
<i>Contrat de maintenance photocopieur et imprimantes, et coût des photocopies</i>	1 211,65 €	2 496,04 €	1 166,40 €
<i>Fournitures, produits d'entretien</i>	1 869,65 €	2 230,00 €	1 327,19 €
<i>Location bâtiment modulaire</i>		9 300,99 €	8 639,88 €
TOTAL	16 775,02 €	21 779,47 €	21 613,82 €

COÛT DE L'ENFANCE / SUITE

Autres charges des bâtiments scolaires

	2015	2016	2017
<i>Contrôle de l'air APAVE</i>	3 481,91 €	-	-
<i>Entretien des bâtiments</i>	4 849,83 €	8 439,61 €	7 755,55 €
<i>Sécurité mise aux normes électriques</i>	2 178,67 €	1 646,93 €	-
<i>Petit équipement</i>	-	-	172,11 €
TOTAL	10 510,41 €	10 086,54 €	7 927,66 €

Total des dépenses scolaires

	2015	2016	2017
<i>Total des dépenses</i>	93 218,74 €	101 267,94 €	128 017,61 €
<i>Charge annuelle par habitant</i>	76,65 €	83,95 €	105,85 €

Investissement

	2016		2017
<i>Marelle, panier de basket</i>	740,00 €	<i>Lits</i>	480,78 €
<i>Fournitures sportives</i>	457,60 €	<i>Matériels (peinture)</i>	1 049,22 €
<i>Malette interactive</i>	4 221,60 €	<i>Mobiliers (armoires)</i>	1 143,34 €
<i>Chaudière</i>	12 949,71 €	<i>Interphone</i>	2 200,00 €
<i>Création 5^e classe</i>	12 261,11 €	<i>Sanitaires</i>	13 212,00 €
TOTAL	30 630,02 €	<i>Fenêtres</i>	10 600,00 €
		<i>Ordinateurs</i>	1 248,12 €
		<i>Logiciels</i>	873,36 €
		TOTAL	30 806,82 €

COÛT DE L'ENFANCE / SUITE

CENTRE DE LOISIRS, PÉRISCOLAIRE ET CANTINE

Salaires du personnel du service Enfance-Jeunesse et de la cantine

	2015	2016	2017
<i>TAP</i>	30 958,83 €	14 491,81 €	-
<i>Cantine, périscolaire, ALSH</i>	61 560,74 €	101 301,90 €	114 928,02 €
<i>Personnel extérieur</i>	-	-	5 658,53 €
TOTAL	92 519,57 €	115 793,71 €	120 586,55 €

Charges liées au fonctionnement

	2015	2016	2017
<i>Eau cantine, goûters, alimentation</i>	-	-	801,75 €
<i>Sorties, fournitures</i>	4 668,56 €	5 240,87 €	5 201,46 €
<i>Petit équipement</i>	230,45 €	-	-
<i>Fournitures entretien</i>	985,64 €	903,84 €	806,63 €
<i>Poubelle Thelloise</i>	1 027,54 €	-	-
<i>Prestataire cantine</i>	21 604,80 €	27 505,65 €	28 386,69 €
<i>Maintenance</i>	-	-	95,00 €
<i>Frais chèque CRECESU</i>	-	-	74,92 €
<i>Intervention électroménager</i>	-	-	140,40 €
TOTAL	28 516,99 €	33 650,36 €	35 649,14 €

Investissement en 2017 : une auto-laveuse 3 088 €

Recettes

	2015	2016	2017
<i>Remboursement maladie</i>	-	4 435,41 €	-
<i>Loisirs, périscolaire, cantine</i>	31 489,98 €	47 115,74 €	53 646,66 €
<i>CAF</i>	12 854,70 €	20 758,15 €	16 694,79 €
TOTAL	44 344,68 €	72 309,30 €	70 341,45 €

COÛT DE L'ENFANCE / SUITE

	2015	2016	2017
Total des dépenses	121 036,56 €	149 444,07 €	156 235,69 €
Total des recettes	44 344,68 €	72 309,30 €	70 341,45 €
Charge pour la commune	76 691,88 €	77 134,77 €	85 894,24 €
Charge par an par habitant	62,91 €	63,27 €	70,46 €

AFFAIRES SCOLAIRES

La rentrée 2017 pour nos écoliers s'est bien passée, et c'est avec le plaisir de revoir les copains et les copines pour les uns et un peu de nostalgie des vacances pour les autres que les 119 enfants scolarisés dans notre village ont repris le chemin de l'école. Ils sont répartis dans les 5 classes et ont retrouvé les institutrices de l'année passée. Les petits de maternelle ont été ravis de retrouver Caroline Ralu qui partage cette année son temps scolaire avec une collègue.

Les CM 2 et les CE sont rentrés dans des classes repeintes cet été par les services techniques, par Mme Noury et M. Martin. C'est donc dans un espace plus lumineux et propre qu'ils ont commencé leur nouvelle année scolaire. Les autres classes avaient été rénovées les années précédentes.

Nous avons aussi profité des différentes vacances scolaires pour faire différents travaux dans les bâtiments. Ainsi nous avons remplacé plusieurs fenêtres qui étaient vétustes et ne s'ouvraient plus. Les toilettes des primaires ont été entièrement refaites; elles sont maintenant claires et fonctionnelles. Dès que nous le pourrons,

nous continuerons les travaux pour finir de changer les autres fenêtres et les portes pour le confort des enfants et les économies d'énergie.

Pour cette nouvelle année scolaire, de nouveaux manuels scolaires ont été achetés pour remplacer les anciens devenus obsolètes.

Cette année, nous sommes revenus au rythme de 4 jours par semaine, donc nous avons supprimé les heures de TAP.

La cantine de plus en plus fréquentée

En ce qui concerne le périscolaire, là aussi des changements sont intervenus et de nouvelles personnes sont arrivées dans le service pour l'encadrement des enfants et de l'animation. Puisque nous sommes revenus à la semaine de 4 jours, le mercredi est donc entièrement géré par le service Jeunesse avec toujours du périscolaire le matin et le soir et le mercredi loisirs pour le reste de la journée scindée en deux parties pour satisfaire le plus grand nombre de parents.

Notre cantine a toujours autant de succès et le rythme de la fréquentation a une moyenne de 50 à 60 enfants selon les jours et tous sont heureux de s'y retrouver le midi.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2018 et que vos souhaits les plus chers puissent se réaliser. ■



Patricia CALLARD
2^e adjointe

LE BUDGET 2017

Il est primordial de générer des excédents de fonctionnement pour se doter de moyens de financement qui nous permettront de relancer l'investissement.

Au titre du compte administratif 2017, les efforts engagés ont payé. La maîtrise du fonctionnement a généré des capacités d'autofinancement propices au développement de notre commune. Cette rigueur budgétaire à laquelle nous nous sommes astreints nous permet de terminer l'année 2017 avec un excédent de fonctionnement de 84 282 €.

Ce résultat est le fruit d'efforts communs, de la prise de conscience collective sur la nécessité d'agir au quotidien et de gérer la municipalité dans le respect des engagements pour tendre vers une amélioration financière.

Les finances, justement, n'ont jamais été aussi bonnes qu'aujourd'hui. Mais il faut continuer à maîtriser nos dépenses de fonctionnement d'autant que les recettes issues des dotations de l'État vont encore baisser.

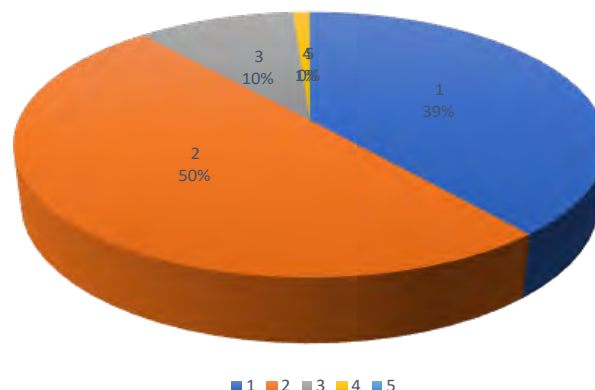
Les efforts doivent porter sur les postes suivants :

- La consommation d'eau
- La consommation d'énergie-électricité
- Le chauffage urbain
- Les fournitures scolaires
- Les charges de personnel

Les premiers résultats commencent à apparaître sur :

- Les fournitures administratives
- Les primes d'assurances
- Les documentations générales et techniques
- Les frais de télécommunications

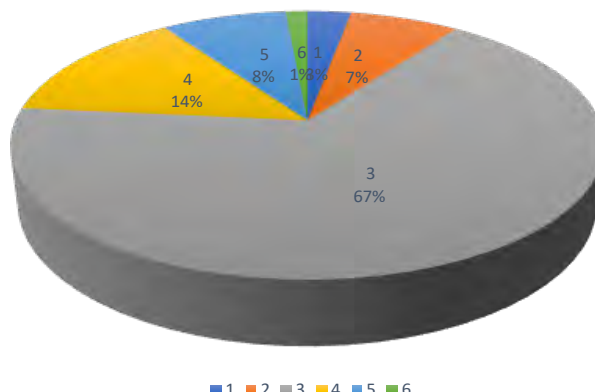
Nous devons sans cesse orienter nos choix vers de nouvelles recettes sans augmenter la pression fiscale des ménages. Cela passe par une politique d'aménagement pour rendre notre commune encore plus attractive afin d'accroître la population dans des proportions qui doivent rester raisonnables.



FONCTIONNEMENT - DÉPENSES BUDGÉTÉES : 951 105 €

- 1 : Charges à caractère général	340 441 €
- 2 : Charges de personnel	428 234 €
- 3 : Autres charges de gestion courante	88 585 €
- 4 : Charges financières	9 319 €
- 5 : Charges exceptionnelles	241 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €
- Virement à la section d'investissement	0 €

RÉALISÉES : 866 822 € ; RESTE : 84 282 €



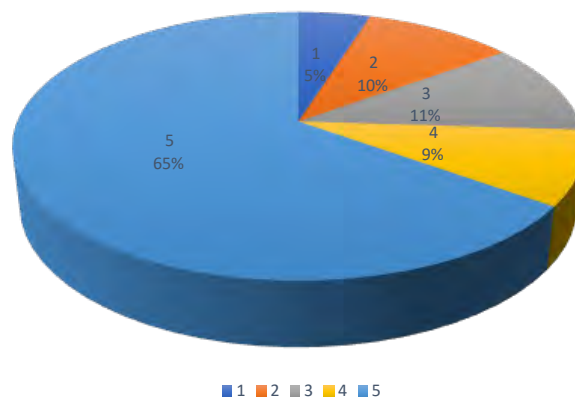
FONCTIONNEMENT - RECETTES BUDGÉTÉES : 951 105 €

- 1 : Atténuation de charges	23 671 €
- 2 : Produits de services	53 798 €
- 3 : Impôts et taxes	559 444 €
- 4 : Dotations et participations	116 383 €
- 5 : Autres produits de gestion courante	63 003 €
- 6 : Produits exceptionnels	10 784 €
- Excédent antérieur reporté	0 €

RÉALISÉES : 827 086 € ; RESTE : 124 019 €

LE BUDGET 2017 / SUITE

La section d'investissement retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune. Pour les dépenses, il s'agit, entre autres, de nouveaux travaux, d'acquisitions immobilières, mais aussi du remboursement des sommes empruntées. Dans ce chapitre, un seul emprunt est en cours dans la commune. Il a été contracté pour l'achat de la maison bourgeoise de la rue de l'Eglise en 2005. Il s'éteindra en 2025. Les recettes, elles, recouvrent principalement des subventions d'investissements, des dotations et des participations de l'État.



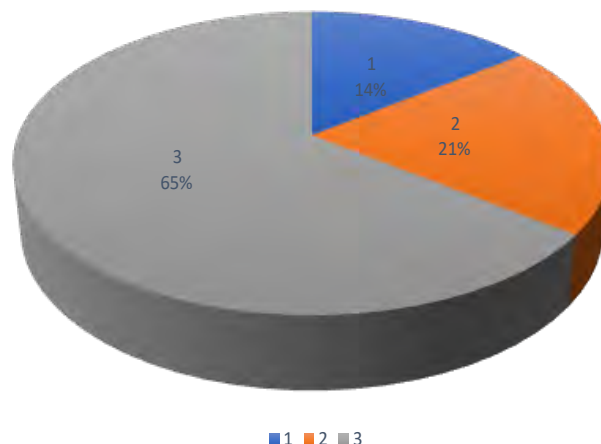
TRAVAUX RÉALISÉS EN 2017

■ Fenêtres de l'école primaire	10 600 €
■ Travaux au stade de sports	2 669 €
■ Changement de radiateur au stade	549 €
■ Aménagements aux étangs	4 387 €
■ Jardin pédagogique	1 567 €
■ Mât du projecteur à l'église	2 895 €
■ Illuminations de Noël	5 703 €
■ Signalisation routière	298 €
■ Sécurité routière	21 936 €
■ Réfection de la rue du Maire	43 604 €
■ Interphone à l'école	2 200 €
■ Sanitaires à l'école	13 212 €
■ Création d'un local archives	7 165 €
■ Réhabilitation de l'éclairage dans les rues Aristide-Briand et Jean-Jaurès	15 311 €
■ Remplacement du système de désenfumage de l'école primaire	351 €

INVESTISSEMENT - DÉPENSES BUDGÉTÉES : 368 088 €

- 1 : Opérations patrimoniales	10 976 €
- 2 : Dotations, fonds divers, réserves	22 830 €
- 3 : Remboursement d'emprunt	25 024 €
- 4 : Immobilisation incorporelles	20 250 €
- 5 : Immobilisations corporelles	147 083 €

RÉALISÉES : 226 164 € ; RESTE : 141 924 €



TRAVAUX PRÉVUS EN 2018

- Réalisation d'un City stade ;
- Changement de la batterie de l'éclairage de sécurité incendie ;
- Réfection de la peintures salle des sports ;
- Réfection de la peinture de la cage d'escalier et du dortoir de l'école primaire ;
- 2^e phase d'assainissement (selon le devenir du Sivom) : rues de Clermont, Roger-Salengro, Béatrix-Tassain et impasse des Acacias ;
- Logiciel Enfance (paiement par Internet).

INVESTISSEMENT - RECETTES BUDGÉTÉES : 368 088 €

- 1 : Opérations patrimoniales	10 976 €
- 2 : Dotations, fonds divers, réserves	15 582 €
- 3 : Subventions d'investissement	54 169 €
- Solde d'exécution d'inventaire reporté	0 €
- Virement de la section de fonctionnement	0 €
- Emprunts et dettes assimilées	0 €

RÉALISÉES : 80 727 € ; RESTE : 287 360 €

LES PROJETS POUR 2018

INVESTISSEMENTS EN 2018

- Finition de la rue du Maire (budgétée en 2017) 17 748 € ;
- Installation d'une nouvelle station de traitement des eaux usées au bâtiment multifonction 16 370 € ;
- Accessibilité handicapés 3^e tranche : accès salle des fêtes, mairie et Sivom ; création d'une douche, aménagement des sanitaires salle des sports; changement des poignées de portes. Coût : 27 379 € ;
- Église : restauration de 3 tableaux 13 110 € ; restaura-

tion des vitraux 1^{ère} tranche 14 344 €, 2^e tranche 7 440 € ;

- Réfection de la rue Veuve-Robert 45 565 € ;

■ Illuminations de Noël : place Emile-Frémont et rue de Thury 1 500 € ; mise en place de 10 boîtiers électrique place Henri-Barbusse, 3 autour de l'église et 7 à la Prairie de la barrière ;

- Réhabilitation de l'éclairage public 3^e tranche (remplacement des lampes au mercure par des lampes au sodium) rues de Thury, Roger, des Closeaux, Veuve-Robert, du

Pré-Bertin, du Maire, René-Fèvre, des Roses et Derbergue, chemins des Thuyas et des Carrières, impasse du Maire. Remplacement d'une armoire rue René-Fèvre, de 49 ensembles crosse + lanterne + boîtier réseau, de 5 mâts + lanterne 4 m et d'un mât + lanterne 8 m. Coût : 48 900 € dont 26 406 € à la charge du SE 60.

Je vous adresse tous mes vœux pour 2018 et vous souhaite, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une année pleine de réussites et de joies,



Alain MARTIN
1^{er} adjoint

tant sur le plan personnel et familial que professionnel. ■

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

La compétence du centre communal d'action sociale (CCAS) s'exerce sur le territoire de sa commune. Il dispose d'une certaine autonomie avec son propre budget grâce à une subvention municipale. Il met en place des actions de prévention et de développement social, développe des activités et des missions pour assister et soutenir les populations fragilisées, personnes à mobilité réduite, familles en difficulté, personnes âgées.

Il distribue des bons alimentaires ou pour du chauffage. Le CCAS tient à jour un registre des personnes âgées et à mobilité réduite vivant à domicile pour les contacter en cas de canicule ou de grands froids. L'inscription est facultative et basée sur le volontariat.

Par ailleurs, le CCAS offre aux personnes âgées de 65 ans et plus un colis ou un chèque cadeau de 32 € remis durant un goûter en fin d'année (photo ci-contre). 239 personnes en ont bénéficié en 2017. Le CCAS pro-

cède aussi à un dépôt de gerbes pour les personnes décédées dans l'année et qui habitaient la commune.

En 2018, le CCAS souhaite faire aboutir différents projets : une journée au bord de la mer, le portage de repas, des jardins familiaux en culture bio et l'organisation de forums sur divers thèmes.

Il est composé de : Marie-Chantal Noury (mairie, présidente) ; Alain Martin (1^{er} adjoint et vice-président) ; Alexandra Bosquet, Sandy Vessereau et Philippe Gillet (conseillers municipaux) ; Sylvie Martin (association de personnes âgées) ; Stéphanie Pinchot

(accompagnement social) ; Roland Doublet (association de handicapés) ; Jean-Marie Bionaz (association familiale).

Toute personne habitant Angy, en difficulté sociale et quelle que soit sa problématique, peut s'adresser au CCAS. Un rendez-vous sera fixé afin d'évaluer sa situation et apporter la réponse la plus adaptée. Vous pouvez écrire au CCAS, Mairie, 4, place Henri-Barbusse, 60250 Angy. Tél. 03.44.56.53.25. E-mail : contact@mairieangy.fr

Tous les membres du CCAS vous souhaitent une bonne santé pour 2018. ■



L'ÉCOLE PRIMAIRE COMMUNALE

119 élèves sont scolarisés dans l'école primaire d'Angy pour la saison 2017-2018, répartis dans 5 classes :

- **26** en Petite section, Moyenne section et Grande section avec Caroline Ralu, Audrey Cap et Mireille Gillet (ATSEM) ;
- **21** en Grande section et CP avec Aurélie Dufour-Hoëppe (directrice) et Marie-Charlotte Delebarre ;
- **23** en CE 1 – CM 2 avec Marie-José Castel ;
- **26** en CE 2 – CM 1 avec Guillemette Henck ;
- **24** en CM 1 – CM 2 avec Odile Radereau.

LE CALENDRIER SCOLAIRE

Périodes	Vacances
Hiver	Du vendredi 24 février 2018 au lundi 12 mars 2018
Printemps	Du vendredi 21 avril 2018 au lundi 7 mai 2018
Été	À partir du vendredi 6 juillet 2018
Pas de changement de calendrier pour l'Académie d'Amiens	

LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

- Janvier 2018 : visite du collège de Mouy pour les CM 2
- Les 12 et 13 avril : challenge de Tennis
- Vendredi 20 avril : carnaval
- Lundi 28 mai : challenge de Football
- 19 Juin : sortie au château de Breteuil
- Samedi 30 juin : spectacle et kermesse de l'école



Rentrée scolaire 2018

Dates pour les inscriptions des enfants nés en 2015 et pour les pré-inscriptions des enfants nés en 2016 :

MARDIS 20 ET 27 MARS, DE 13 H 30 A 15 H 30.

Venir à l'école avec le livret de famille et le carnet de santé.

L'ÉCOLE COMMUNALE / SUITE

LES ÉVÉNEMENTS DE LA SAISON 2016 - 2017

Du 24 janvier au 6 février

Les élèves de CM 1 et CM 2
sont partis en classe
de découverte au chalet
Les Hermones de Reyvroz.

**Février 2017**

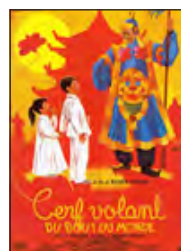
La conteuse
Corinne DUCHÊNE
est venue passer
une journée
dans notre école afin
de nous raconter
des histoires mythologiques.

**Samedi 1^{er} juillet 2017**

Spectacle de l'école : les PS/MS/GS
nous ont emmenés Au pays des couleurs.
Les élèves, de la Grande Section
aux CM 2 GS/CP ont créé,
mis en scène une pièce de théâtre
sur la vie du Dieu Pan en s'inspirant
du projet annuel sur la mythologie.
Suivi d'une kermesse où tout le monde
a pris plaisir à participer !
Merci pour votre investissement
et votre participation !

SORTIES SCOLAIRES

Les élèves de l'école ont
pu participer, comme chaque
année, au projet Ecole et Cinéma
et bénéficier de 3 projec-
tions au cinéma de Clermont. Ce
projet est entièrement financé
par la coopérative scolaire.



Mardi 2 mai 2017, toute l'école s'est rendue au château de Chantilly pour y passer la journée. Visite, ateliers, contes et jeux ont été au rendez-vous.



MAIRIE PRATIQUE

Mairie : 4, place Henri-Barbusse
60250 ANGY

Tél. : 03.44.56.53.25 ou
09.72.47.69.86

Fax. : 03.44.56.86.20

Courriel : contact@mairieangy.fr

Site Internet : mairieangy.fr.

En 2017, le site a reçu 20 300 visites d'internautes.

Ouverture de la mairie au public :
les lundis, mercredis et vendredis,

de 10 heures à 12 heures et de 15
heures à 18 heures, les mardis et
jeudis de 10 heures à 12 heures.

Vous pouvez contacter
directement les services :

Service Etat civil : 09.72.47.69.86

Service administratif :
09.72.47.69.81

Service locations de salles :
09.72.47.69.86

Service Enfance-Jeunesse :
09.72.47.69.88

Adjoints au maire :
09.72.47.69.87

Permanences des élus :

Mme le Maire, **Marie-Chantal
NOURY**, reçoit sur rendez-vous.

Le 1^{er} adjoint, chargé des
finances, **Alain MARTIN**, reçoit
sur rendez-vous.

La 2^e adjointe, chargée des
affaires scolaires et périscolaires,
Patricia CALLARD, reçoit sur
rendez-vous. ■

PARTICIPEZ AU RECENSEMENT

Le dernier en date avait eu lieu début 2013 : comme tous les 5 ans, la commune est l'objet du recensement de sa population pendant un mois, de même que toutes les villes de moins de 10 000 habitants. Depuis le jeudi 18 janvier et jusqu'au samedi 17 février 2018, deux agents recenseurs contactent les habitants, déposent des documents dans les boîtes aux lettres et vous invitent à remplir les documents nécessaires. Pendant un mois, deux angyloises, Sandrine Nicolaudie (à gauche) et Stéphanie Dubourget (à droite), sont chargées de cette opération après la formation qu'elles ont reçue par l'Insee. Elles peuvent présenter une carte spécifique procurée par la mairie attestant de leur mission. Une coordinatrice a été nommée en mairie pour les guider, Delphine Chauvart, adjoint administratif (au centre).

Cette enquête obligatoire qui ne prend que quelques minutes est confidentielle : vous pouvez ensuite soit remettre le questionnaire à l'agent, soit le remplir sur Internet. Non seulement ce recensement permet de déterminer la population officielle de la commune, il

fournit des indications qui seront analysées par l'Insee pour établir des statistiques à l'échelon national comme local, mais de ces chiffres découlera l'aide de l'État au budget communal. C'est pourquoi il est capital que chacun retourne les formulaires déposés par les agents recenseurs. ■



SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Suite aux dysfonctionnements détectés en 2017 au sein du service Enfance-Jeunesse, la municipalité a décidé de revoir l'effectif et le fonctionnement de cette structure communale créée mi-2014. Après un long entretien avec le bureau municipal, c'est Bruno Lemaire qui a été retenu comme directeur du service Enfance-Jeunesse d'Angy à compter du mois d'octobre 2017.

Agé de 36 ans, natif de Creil, Bruno Lemaire présente une solide expérience de 15 années dans l'animation. Après avoir obtenu le BAFA (diplôme d'animateur) en 1999 puis le BAJD (diplôme de directeur) en 2009 régulièrement renouvelé depuis, il a décroché à Creil un BTS comptabilité gestion des organisations avant



d'engager une formation supérieure aboutissant à un diplôme de comptabilité et gestion.

Il a été animateur en France et à l'étranger lors de séjours avec des enfants de 2 ans et demi à 18 ans, surveillant de baignade, formateur au BAFA, responsable de séjours pour jeunes souffrant de troubles du comportement, directeur de 3 structures regroupant 150 enfants, et coordinateur Enfance-Jeunesse avec 4 sites et 10 agents à gérer dans une communauté de communes de Savoie.

Adeptes des sports de montagne et judoka confirmé, Bruno Lemaire a donc reçu pour mission de remettre le service Enfance-Jeunesse en ordre de marche. ■



La fin de l'année 2017 a été une période de changement pour les familles. Le retour en arrière sur la réforme du rythme scolaire a engendré la réorganisation de la semaine d'école de 4 jours et le renouvellement partiel de l'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs. Le service Enfance-Jeunesse s'est investi de la mission de conserver un accueil dynamique et sécurisé de vos enfants, et de renouer des liens avec l'ensemble des familles et du corps enseignant.

Pour autant, les animateurs ont toujours mis un point d'honneur à proposer divers ateliers, activités manuelles,

sportives ou grands jeux qui ont su ravir les jeunes fréquentant l'accueil de loisirs « La Pépinière » d'Angy.

Mis à part les projets montés de A à Z par Alexandre, Eugénie et Perrine (Harry Potter à la Toussaint, mercredi Pokémon, ateliers cuisines, repas intergénérationnel, repas de Noël...), des temps de réunions ont permis l'élaboration d'un projet pédagogique et de fonctionnement reflétant davantage les ambitions du service. C'est d'ailleurs avec joie, en toute transparence et dans l'espoir d'une collaboration que nous souhaitons vous présenter, début 2018, les grands axes qui font de cet outil un but à atteindre.

Un nouveau règlement intérieur a été communiqué aux familles, prenant effet au 1^{er} janvier 2018. Un cadre pour tous en vue d'optimiser ce service public destiné aux Angylois et aux habitants des communes voisines.

Cette nouvelle année s'inscrit aussi dans l'aménagement d'un site Internet dédié aux familles. Via le lien suivant : <http://harmonie.ecolesoft.net/> portail en vous munissant de votre identifiant et de votre mot de passe personnels communiqués précédemment par courrier postal, vous accédez à votre interface privée. Sur votre compte sécurisé vous pouvez désormais inscrire vos enfants, annuler vos réservations, accéder à vos factures et les régler par carte bancaire.

Une initiative devant permettre souplesse et réactivité, sans oublier les nombreuses feuilles et autant d'arbres épargnés, répondant à une volonté d'éco-citoyenneté responsable que nous souhaitons transmettre aux générations futures.

Le service Enfance-Jeunesse vous souhaite à vos proches et vous-même une excellente année 2018. ■

ÉTAT CIVIL 2017

Naissances

- Tyméo Carré le 14 janvier
- Rami Dendane le 3 avril
- Axel Penochet Lemée le 27 mai
- Alex Fruitier le 31 mai
- Lara Simon le 7 juin
- Tristan Vanicotte le 7 juillet
- Nora Benkhelfoune le 6 octobre
- Aaron Gay Plouviez le 21 octobre
- Hugo Gaudefroy le 2 novembre
- Estéban Dautcourt le 3 décembre

Mariages

- Gwenaëlle Buzzacaro et Sébastien Dequevauviller le 25 février
- Edwige Fura et Jean Toussaint le 8 juillet
- Caroline Dupressoir et Renaud Vanicotte le 4 novembre
- Marie-Christine Nicloux et Domingos Martins le 23 décembre

Décès et inhumations

- Micheline Jégo le 11 janvier
- Roger Breton le 17 janvier
- Michel Beaurain le 21 janvier
- Jean Bruiant le 3 février
- Bruno Lhospitalier le 8 février
- Yvonne Studzinski née Wanhuffel le 4 avril
- Didier Aubert le 25 avril
- Anne-Marie Mérien née Morio le 7 mai
- Diamantino Viegas Lopes le 15 mai
- Elisabeth Navez née Brayet le 27 mai
- Léone Fayot le 8 juin
- Sylviane Breton le 15 juin
- Jeanne Godin née Decobert le 6 juillet
- Ghislaine Domard le 25 août
- Lucien Gensse le 7 septembre
- André Josse le 16 octobre
- Guy Villain le 3 novembre
- Jean-Claude Anselmet le 27 novembre
- Micheline Patoux née Tranchant le 4 décembre ■

Autorisations d'occupation du sol en 2017

- 6 permis de construire
- 20 déclarations préalables pour travaux
- 27 demandes de certificat d'urbanisme ■

Travaux d'assainissement programmés en 2018

- Route de Clermont
- Impasse des Acacias
- Rue Herminie
- Rue Roger-Salengro
- Rue Béatrix-Tassain

Le Sivom Eau et assainissement Angy - Balagy - Bury - Mouy avait prévu le branchement au tout-à-l'égout des usagers de ces voies dans la 2^e tranche de son plan 2017 - 2021. Ces travaux demeurent toutefois liés à leur transfert vers une autre structure intercommunale en raison de la disparition du Sivom ABBM au 1^{er} janvier 2018. ■

LES RENDEZ-VOUS

Dimanche 11 février : concert de la chorale Les Chants Boul'tout, à 16 heures, salle multifonction. Entrée gratuite.

Mardi 13 février : Mardi-gras avec le comité des fêtes et le service Enfance-Jeunesse, à partir de 16 h 30, dans la cour de l'école.

Vendredi 23 février : match d'improvisation théâtrale avec les groupes "Répliques improvisation" et "Toc Toc", à 20 h 30, salle multifonction. Tarifs : adultes 3 €, enfants 1,50 €. Restauration, buvette. Réservations au 07.82.27.63.35.

Samedi 24 février : Un espoir en marche, association qui vient en soutien à sa famille afin de financer des équipements pour le petit Lenny, handicapé des jambes, organise salle multifonction un loto de 23 tirages dès 14 heures (ouverture des portes à 12 heures, restauration, buvette). Puis un cours de Zumba aura lieu de 19 heures à 21 heures. Réservations pour la zumba : 10 € en prévente, 12 € sur place. Contact : 06.68.49.74.84.

Samedi 21 avril : messe à 18 h 30 à l'église Saint-Nicolas.

Bulletin municipal d'ANGY

Mairie, 4, place Henri-Barbusse
60250 ANGY

Directeur de publication :

Marie-Chantal NOURY

Conception-réalisation :

Mairie d'ANGY

Impression :

SMI à Clermont

Tirages :

650 exemplaires

Diffusion :

janvier 2018

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE

Les élus se sont réunis en mairie le mercredi 27 septembre 2017 à 19 heures. Martine Simon a été désignée secrétaire de séance.

► **Décisions modificatives.** A l'unanimité, le conseil accepte deux mouvements dans le budget. En fonctionnement, 4 900 € passent de « Produits exceptionnels divers » à « Bâtiments publics ». En investissement, 1 000 € sont transférés de « Agrandissement du cimetière » à « Achat de terrains nus ».

► **Vente d'un bien communal.** A la majorité (abstentions de Katia Hembert et Sandy Vessereau, votes contre de Patrice Crépy et Manuel Boutigny), le conseil accepte de procéder à la vente du bien communal situé au 188 rue Aristide-Briand. Le prix est fixé à 90 000 €. La vente sera confiée à une agence et l'acte de vente sera rédigé par Me Lefort, notaire à Mouy, après bornage et vérification des emprises d'alignements. La commission Bâtiments communaux, cimetière et église, et la commission des impôts directs avaient émis un avis favorable en réunion le 26 septembre.

► **Achats de terrains.** A l'unanimité (abstention de M. Boutigny), trois parcelles seront acquises par la mairie après avis favorable de la commission des impôts directs :

La parcelle B 280 « Côte de Lançon vers Forgie » pour 691 € ;

Les parcelles C 651 « Prairie de Moineau » de 280 m², et ZC 21 « rue Bertin » de 260 m², considérées comme des biens sans maître, feront l'objet d'une procédure d'acquisition après une enquête auprès des services du cadastre ;

Les parcelles C 682 « La Place à l'eau » de 1 385 m² (prés), C 1468 « la Place à l'eau » de 692 m² (prés) et C 629 « L'échange ci-devant pature » de 2 450 m² (peupleraie) sont proposées à la

mairie par M. Coignon pour un prix global de 3 400 €, soit 0,76 € le m².

► **Installation de chicanes rue Roger-Salengro.** A l'unanimité, le conseil suit la proposition de Mme le Maire, Marie-Chantal Noury, et l'avis défavorable de la commission Bâtiments voiries pour refuser la demande d'un administré qui souhaitait l'installation de chicanes au bas de la rue Roger-Salengro pour casser la vitesse.

► **Réfection de la rue Veuve-Robert en 2018.** Mme le Maire informe le conseil que lors de la commission Bâtiments voiries il a été demandé de prévoir la réfection de la rue Veuve-Robert. En fonction des devis qui seront reçus, le conseil se prononcera sur une éventuelle demande de subvention auprès de l'Etat (DETR).

► **Construction de garages à louer en 2018.** A l'unanimité (abstention de MM. Crépy et Boutigny) et suite à la demande de la commission Bâtiments voiries, le conseil autorise le principe de la construction de 5 garages à louer et demande à Mme le Maire de faire établir des devis.

► **Indemnité au comptable du Trésor.** A l'unanimité, le conseil décide d'allouer une indemnité de 472,45 € brut à Mme Anne Tellier-Delattre, trésorière à Mouy, pour s'occuper des finances de la commune au titre de l'année 2017.

► **Délégué suppléant au SIVOM.** A l'unanimité, le conseil accepte la candidature de M. Boutigny comme délégué suppléant au SIVOM pour remplacer Christophe Gaine qui a démissionné du conseil municipal.

► **Demande de subvention pour restaurer des tableaux.** A l'unanimité, le conseil accepte qu'une demande de subvention soit adressée au conseil départemental pour la restauration de 3 tableaux à l'église. L'aide du département pourrait atteindre 50 % au titre de 2018 pour cette opération évaluée à 13 110 € et qui serait réalisée par l'atelier Marival de Gouvieux.

► **Demande de subvention pour restaurer des vitraux.** A l'unanimité, le conseil accepte qu'une demande de subvention soit adressée au conseil départemental pour la restauration des vitraux de l'église. Deux tranches



CONSEIL DU 27 SEPTEMBRE / SUITE

ont été définies, l'une de 17 930 € pour les travaux les plus urgents, la seconde de 9 300 €. L'aide du département pourrait atteindre 50 % au titre de 2018 pour cette opération qui serait réalisée par l'atelier La danse du feu.

► **Régime indemnitaire du personnel communal.** A l'unanimité, le conseil accepte de compléter pour les adjoints techniques de la commune la délibération prise le 23 janvier 2017 à propos de la mise en place du RIFSEEP au 1er octobre 2017.

► **Demande de remise gracieuse.** A la majorité (abstentions de MM. Crépy, Boutigny et Guillaume Leguay, votes

contre de Mmes Hembert et Vessereau), le conseil suit la demande de Mme le Maire de rejeter la demande de remise gracieuse formulée par Mme Julie Lameyre, régisseuse de la cantine, du centre de loisirs et du périscolaire, portant sur le montant total du déficit suite à un contrôle des factures, états de présences et moyens de paiement, soit la somme de 3 530,90 €, et de ne pas prendre en charge sur le budget de la commune la totalité de cette somme.

► **Création d'un poste de directeur du service Enfance-Jeunesse.** A la majorité (abstentions de Mme Hembert et M. Crépy, vote contre

de M. Boutigny), le conseil accepte la proposition de Mme le Maire de créer un poste de directeur du service Enfance-Jeunesse à compter du 1er octobre 2017 pour une durée hebdomadaire de travail de 35 heures. Cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour un maximum d'un an.

► **Tableau des emplois communaux.** A l'unanimité (abstention de M. Boutigny), le conseil accepte la mise à jour du tableau des effectifs des emplois territoriaux au 1er octobre 2017.

La séance est levée à 20 h 20. ■

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE

Les élus se sont réunis en mairie le vendredi 27 octobre 2017 à 19 heures. Patrice Crépy a été désigné secrétaire de séance.

► **Création d'un poste de 20 heures au service Enfance-Jeunesse.** A la majori-

té (abstentions de Patrice Crépy, Katia Hembert avec le pouvoir de James Derozier, et Sandy Vessereau avec le pouvoir de Jérôme Le Cleguerec, vote contre de Manuel Boutigny), le conseil accepte la création d'un poste

d'adjoint technique 2^e classe fonction animation sur 20 heures par semaine à compter du 13 novembre 2017. Mme le Maire, Marie-Chantal Noury, a auparavant expliqué qu'à la suite de la refonte du service Enfance-Jeunesse, « la commune ne dispose pas de suffisamment d'animateurs pour encadrer les enfants à la cantine, au périscolaire et au centre de loisirs. D'où la nécessité de créer un poste d'animateur supplémentaire. Or, un agent placé en disponibilité depuis septembre 2016 a demandé sa réintégration. Sous peine d'être déclarée hors-la-loi par le centre de gestion, la commune est tenue de recréer son poste pour lequel cet agent est prioritaire ». Dans le cas contraire, Mme le Maire indique que « la ville sera dans l'obligation de rétribuer pendant un an cet agent qui pourra demeurer chez lui. De plus, faute d'encadrement, il sera nécessaire de procéder à une sélection des enfants accueillis dans les différents services communaux. » Mme le Maire rap-



CONSEIL DU 27 OCTOBRE / SUITE

pelle que « *les conseillers municipaux doivent assumer leurs votes quels qu'ils soient pour chaque dossier présenté en séance, et que voter contre ou s'abstenir entraîne toujours des conséquences pour la ville et ses habitants* ». Enfin, Mme le Maire souligne que « *les décisions du conseil doivent être prises dans l'intérêt général des habitants et non pour flatter son ego ou régler des comptes personnels* ».

► **Modification du règlement du service Enfance-Jeunesse.** A l'unanimité, le conseil valide les modifications de l'annexe 2 « Dossier inscription » et de l'annexe 3 « Tarifs au 1^{er} octobre 2017 » du règlement du service Enfance-Jeu-

nesse. Une réunion sera prochainement programmée avec les élus pour entériner les autres modifications.

► **Désignation d'un nouveau membre au centre communal d'action sociale (CCAS).** A l'unanimité (3 bulletins blancs et un bulletin nul), Alain Martin, seul candidat déclaré, est nommé membre du centre communal d'action sociale (CCAS) après la démission le 19 septembre 2017 de Katia Hembert. Il rejoint au titre des élus Sandy Vessereau, Alexandra Bosquet et Philippe Gillet, et au titre des personnes extérieures Roland Doublet, Jean-Marie Bionaz, Sylvie Martin et Stéphanie Pinchot.

► **Décisions modificatives.** A l'unanimité (abstention de MM. Crépy, Boutigny, Le Cleguerec par pouvoir, et Mme Hembert), le conseil accepte des décisions modificatives en section d'investissement :

- 1 200 € basculés du chapitre Informatique au chapitre Vidéoprotection ;
- 2 500 € du chapitre Achats de terrains pour le cimetière et 1 000 € du chapitre Bâtiments scolaires/Fenêtres basculés au chapitre Achats de terrains nus.

La séance est levée à 11 h 15. ■

SÉCURITÉ : DES RALENTISSEURS AUX ENTRÉES DE VILLE

Afin de répondre à une demande pressante d'habitants inquiets devant la vitesse adoptée par certains automobilistes lors de la traversée de la commune, et parce que la mise en place récente de zones 30 km/h n'a pas calmé toutes les ardeurs, la municipalité d'Angy a choisi de faire poser des ralentisseurs, modèle coussins berlinois, aux quatre entrées de ville.

C'est l'entreprise T1 Marquage Routier, déjà sollicitée pour assurer le marquage de la signalisation au sol devant l'école, qui a été pressentie pour réaliser ce chantier. Chaque coussin, constitué de plusieurs pièces, est fixé au sol par 34 boulons de grande taille.

Les travaux ont été réalisés en ce début du mois d'octobre en quatre endroits : à l'entrée ouest rue Aristide-Briand à hauteur du panneau "Angy", à l'est au milieu de la rue Jean-Jaurès, au nord rue de Clermont, et au sud rue Roger-Salengro après la sortie du magasin Aldi.

Le coût de cette opération de sécurité routière est de 18 302 €, somme pour laquelle la ville a bénéficié d'une subvention de 7 320 € (40 %) versée par l'Etat. Signe qu'une intervention de

la commune était attendue pour juguler la dangerosité des chauffards, des riverains se sont manifestés pour saluer cette initiative dès que l'ensemble s'est révélé opérationnel. ■



3^e JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Comme l'an dernier, le stade Hector-Devos a accueilli la Journée des associations d'Angy samedi 9 septembre, en l'occurrence la troisième édition. Les bénévoles de l'AJLA, de la section du Souvenir français, du club Détente et amitié, du comité des fêtes, du club de football, de l'amicale des Pêcheurs ou encore de la 2^e compagnie d'arc d'Angy La Flèche au vent, étaient dès la matinée à pied d'œuvre pour recevoir les visiteurs et expliquer leurs actions.

Ours noir avait regroupé quelques-uns de ses objets amérindiens. Pour leur part, les chasseurs étaient mobilisés pour leur traditionnel ball-trap. Les vieux jeux picards de M. Nicolas avaient été disposés à l'abri sous un barnum. En fin de matinée, les participants ont reçu la visite d'Anne Fumery, conseillère départementale, qui a fait le tour des stands en compagnie de Marie-Chantal Noury, le maire, avant les discours et un verre de l'amitié offert à tous.

Dans l'après-midi, le club de football de Breuil-le-Vert a répondu à l'invitation du président du FC Angy, et les équipes de 6 à 13 ans sont venues affronter amicalement celles des jeunes angylois. Vers 15 heures, entre les averses, ce sont des membres de la section "zumba" de l'AJLA qui se sont lancés dans une démonstration endiablée sur des rythmes sud-américains sous la conduite de Vania. Et durant toute la journée, chacun a pu s'initier au tir à l'arc droit (sans accessoire) au jeu d'arc Guy Faizelot en suivant les conseils des membres de la 2^e compagnie d'arc d'Angy La Flèche au vent. ■



BOURSE AUX ARMES : PREMIÈRE !

Pour la première fois dimanche 10 septembre 2017, la commune d'Angy a accueilli la bourse aux armes militaria organisée depuis plus de trois décennies à Mouy par la section des anciens combattants de la FNACA de Mouy présidée par M. Jacques Lobbé. Pour cette 32^e édition, 22 exposants proposant 120 m de stands se sont installés dans la salle multifonction. Et malgré le changement de lieu, le succès a aussitôt été au rendez-vous, puisque près de 330 amateurs d'armes, d'uniformes, de couvre-chefs, d'écussons et d'équipements divers ont sillonné les allées durant la journée pour parfaire leurs collections ou par simple curiosité. ■



MISE AUX NORMES DES RÉSEAUX

Durant quinze jours au début du mois d'octobre 2017, des travaux sur le réseau d'eau ont été menés chemin des Etangs et rue de l'Eglise. Une opération délicate qui consistait à retirer d'anciennes conduites dont le matériau contenait de l'amiante pour les remplacer par des tuyaux bien plus sécurisants. Comme pour toute action de ce type, les ouvriers étaient équipés en conséquence et devaient passer chaque jour par un sas de décontamination à la fin du chantier. ■



SANITAIRES RÉNOVÉS À L'ÉCOLE



Toutes les toilettes de l'école primaire ont été rénovées en août 2017 par l'entreprise SARL A.3.T. Au programme : changement de 4 WC, réalisation d'une dalle en ciment, pose d'un carrelage antiglisse, d'une douche, de carrelage sur les murs et d'un lavabo. Montant : 11 010 €, avec une subvention réserve parlementaire de 5 000 €. ■

2^e JOURNÉES DU PATRIMOINE

Pour la deuxième année depuis la réouverture de l'église Saint-Nicolas d'Angy en 2015, la municipalité a programmé des animations lors des Journées du patrimoine les 16 et 17 septembre 2017.

Samedi, dès la matinée, des visiteurs sont venus dans l'église écouter les explications historiques sur l'édifice par Patricia Callard, 2^e adjointe. Avec un autre élu, Pascal Rouyère, elle avait collationné des documents anciens sur la commune présentés dans une exposition rétrospective.

En début d'après-midi, un petit groupe de marcheurs a suivi Alain Martin, 1^{er} adjoint, pour une randonnée sur le patrimoine et l'histoire du village de quelques kilomètres. Ils se sont notamment arrêtés aux trois lavoirs, sur le site où une équipe américaine était venue chercher durant l'été 2007 des vestiges du P 38 abattu le 25 août 1944, ou encore rue René-Fèvre du nom d'un Angylois fusillé par les allemands durant la Seconde Guerre mondiale pour avoir osé regarder à la jumelle leur fuite face aux troupes alliées.



Pendant ce temps, des curieux découvraient l'église. Et à 18 h 30 a eu lieu le concert de jazz du trio de Frédéric Debraine, ex-mouysard revenue spécialement de Suisse où il exerce son talent de contrebassiste. Il était accompagné de Caroline au violon et Christophe à la guitare.

Ils ont repris des standards de jazz, de Georgia on my mind à Caravane avec une virtuosité impressionnante et un plaisir communicatif qui cachait bien que c'était la première fois qu'ils jouaient ensemble ! Ils ont même invité Guillaume Leguay, conseiller municipal d'Angy, à interpréter 2 chansons jazzy en fin de concert avant d'être applaudis par la cinquantaine de spectateurs leur réservant une standing ovation. Le maire a alors invité les participants au verre de l'amitié durant lequel ils ont pu discuter avec les artistes très disponibles et chaleureux.

2^e JOURNÉES DU PATRIMOINE / SUITE

Dimanche, des visiteurs sont passés dans la journée, et à 15 heures l'église saint-Nicolas s'est garnie d'environ 70 personnes (dont Patrick Vonthron, maire de Saint-Félix, salué par Mme le maire dans son discours de présentation du groupe) pour assister au concert de jazz de My Serenade, un ensemble de musiciens de l'Oise qui se produisent depuis une dizaine d'années.

Les guitaristes Laurent et Flo, le contrebassiste Mickaël et le violoniste Arthur ont joué pendant plus d'une heure avec comme chanteur... Guillaume Leguay, manifestement le régional de l'étape, à nouveau invité mais cette fois pour tout le concert ! Eux aussi ont été longuement applaudis avant le verre de l'amitié à nouveau proposé par le maire. ■



PREMIER WEEK-END WESTERN RÉUSSI

Sur une idée originale de Franck Mani, alias Ours noir, soutenu par la mairie et le comité des fêtes d'Angy, le premier week-end western à Angyville s'est déroulé les samedi 30 septembre et dimanche 1er octobre 2017. Entouré par les intervenants costumés, les exposants et le maire d'Angy, Marie-Chantal Noury, Franck a donné le coup d'envoi des festivités sur la place de la Mairie. L'espace vert de la salle multifonction était garni de stands, ainsi que d'un campement de Nordistes et du tipi indien agrémenté de tous ses accessoires et tenu par Franck. En matinée, les organisateurs ont eu le plaisir d'accueillir Maxime Minot, nouveau député de la circonscription. En compagnie du maire, le parlementaire a fait le tour des stands.



Il s'est d'abord arrêté à celui de Doriane qui présentait des attrape-rêves de toutes tailles qu'elle confectionne elle-même. Puis, il s'est intéressé aux fers à cheval de Thierry qui les tord afin d'en faire des objets d'utilité, repose-plats, patères, chandeliers, mots divers, repose-bottes, etc. Enfin, il a fait un crochet par le "cimetière" symbolisé par des croix de tombes de personnages célèbres, des cercueils et une potence. Pendant ce temps, les danseurs de country de plusieurs associations de l'Oise ont répondu aux invitations de Nathalie, la dynamique DJ qui a animé tout le week-end.



WEEK-END WESTERN / SUITE



Pour contenter les enfants, un stand de tir aux fléchettes de circonstance avait aussi été prévu. Le comité des fêtes avait placé les deux chars, indiens et cow-boys, de la fête communale en entrée de manifestation. Des photos y ont été prises, notamment avec Pauline Dubédat, Belle de Picardie 2016 et Dauphine de miss Côte Picarde 2017. Un large public est venu parcourir le site, s'arrêtant, entre autres, devant les campements afin de recueillir les explications de leurs propriétaires. Des visiteurs avaient d'ailleurs profité de l'occasion pour se fondre dans l'événement en revêtant les costumes adéquats.

Au four et au moulin, les membres du comité des fêtes ont assuré la restauration et la buvette durant les deux jours. Gregory, de SOS Cuisine, avait préparé du chili con carne qui a rencontré un beau succès. Merguez, cuisses de poulet, frites ou encore crêpes ont rapidement trouvé preneur au point de finir par manquer ! Pour parfaire cette belle journée, des participants se sont regroupés autour d'un feu de camp pour passer un moment très convivial. Malgré l'heure tardive, la piste n'a pas désempli puisque d'infatigables passionnés auront dansé 9 heures de suite samedi !



Le dimanche, le mauvais temps a conduit les organisateurs à se replier dans la salle multifonction. Ce qui n'a pas empêché les visiteurs de continuer à se déplacer. Pauline Dubédat, a déployé ses talents de maquilleuse pour grimer les enfants en Indiens. Et les danseurs ont été toujours présents pour enchaîner les pas sur le rythme des musiques country jusqu'en fin d'après-midi. ■



CANTINE : OPÉRATION ANTI-GASPILLAGE

Afin de lutter efficacement contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires, la communauté de communes Thelloise a proposé aux villes de s'inscrire dans le programme local de prévention des déchets (PLPD). But : établir un diagnostic de la consommation des repas par les écoliers, le comparer aux moyennes nationales, et engager des actions. La commune d'Angy a été la première à répondre à cet appel pour lutter contre le gâchis.

Mise en place en juillet 2014, la cantine scolaire d'Angy fonctionne en liaison froide, c'est-à-dire que les plats livrés par la société La Normande sont réchauffés dans la cuisine de la salle multifonction. Gaëlle Chabot (à gauche), chargée de la Prévention des déchets à Thelloise, a présenté la procédure en juin dernier : peser pendant

une semaine ce que les petits angylois n'auront pas mangé, mettre en place des actions pour y remédier, puis programmer une semaine de repas quasi identiques afin de mesurer l'évolution.

C'est ce à quoi elle s'est attelée durant la semaine du 6 au 10 novembre 2017 en compagnie de Laura Do Nascimento, responsable de la cantine (à droite). Elles ont pesé chaque midi ce que les petits convives ont écarté, déchets alimentaires ou non et pain.

Laura Do Nascimento a déjà observé que les petits angylois sont friands de pain. Elle les a sensibilisés à ne pas gâcher en nommant un responsable de table chargé de collecter ce qui n'a pas été mangé. *"Je me suis aperçue que beaucoup d'enfants dédaignaient les pommes non épluchées, explique-t-elle. Depuis que j'emploie une*

éplucheuse, ils sont nombreux à en manger."

Satisfaite de la qualité des repas fournis, Gaëlle Chabot a noté que les enfants appréciaient ce qui leur était proposé. *"Certains demandent à être resservis, comme de la salade car ils adorent la sauce que Laura leur prépare."* Après avoir pesé chaque jour

quatre barquettes de restes (épluchures/compost, viandes, pain, autres), Gaëlle Chabot va analyser ses chiffres et livrer des préconisations pour améliorer les résultats. Une semaine de repas début 2018 servira de test pour vérifier si les petits angylois gâchent encore moins qu'aujourd'hui. ■



LA RUE DU MAIRE REFAITE À NEUF

Les menaçants nids de poules de la rue du Maire qui étaient régulièrement l'objet de rustines provisoires ne sont plus qu'un mauvais souvenir. En octobre 2017, les ouvriers de l'entreprise Sylvain Joyeux du groupe Colas Nord-Est y ont remédié. Ils ont raboté la chaussée sur la partie comprise entre le chemin des Thuyas et la rue Roger, puis ont appliqué une première couche de bitume, avant de déposer un second revêtement. *"Une épaisseur de plus de 6 cm de bitume va assurer la pérennité de la voie pour des années"*, a expliqué le chef de chantier. Les agents des services techniques ont parachevé l'ouvrage en égalisant la terre sur les bas-côtés. Coût de l'opération : 36 336,90 €, atténués par une subvention du conseil départemental à hauteur de 45 %, soit 10 % de plus que l'aide que le conseil municipal avait espéré obtenir. ■



9 000 CARTOUCHES TIRÉES AU BALL-TRAP

Le temps n'était pas de la partie, mais la passion était présente : le ball-trap programmé traditionnellement par l'Amicale des chasseurs d'Angy, présidée par Thierry Fruitier, a eu lieu les samedi 9 et dimanche 10 septembre 2017, sur des parcelles prêtées par M. Vannier. Les organisateurs avaient prévu un parcours de chasse composé de 4 lanceurs pour assurer la diversité des tirs ce qui réclamait davantage de technicité, deux fosses classiques avec 5 postes de tir pour les concours, une battue espagnole composée de 2 lanceurs, et un tir à la carabine à air comprimé pour les petits et les grands. Naturellement, buvette et restauration (friteuse, barbecue, planchas, etc.) étaient assurées par les membres de l'Amicale. Deux concours ont eu lieu, celui des sociétaires de l'Amicale, et celui ouvert à tous.



Concours des sociétaires de l'Amicale (16 inscrits) : 1^{er} Tony Carpentier (25 plateaux cassés sur 25 lancés) ; 2^e Thierry Depoilly (23 plateaux cassés sur 25 lancés) ; 3^e Cédric Depoilly (22 plateaux cassés sur 25 lancés).

Concours ouvert à tous (21 inscrits) : 1^{er} M. Vilain (15 plateaux cassés sur 15 lancés) ; 2^e Tony Carpentier (14 plateaux cassés sur 15 lancés) ; 3^e Thomas Petit (13 plateaux cassés sur 15 lancés).

Marie-Chantal Noury, le maire, et Alain Martin, le 1^{er} adjoint, ont rendu visite aux tireurs et ont reçu les explications avisées de Thierry Depoilly. Au total, 9 000 cartouches auront été tirées durant ce week-end. ■



CONCERT DE CHŒUR À CŒUR



L'église Saint-Nicolas d'Angy était bien petite pour accueillir plus de 150 spectateurs samedi 25 novembre 2017. La chorale de la Thelloise, Chœur à cœur, l'avait choisie pour son concert de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens. Dès 17 heures, toutes les places étaient occupées quand le président de la chorale, Joël Carbonnier, a prononcé des mots d'accueil avant les courtes interventions d'Anne Fumery, conseillère départementale, et Marie-Chantal Noury, maire de la commune.

Accompagnés par Stéphane au piano, la cinquantaine de chanteurs et chanteuses, conduits par Marie et Hugues, ont enchaîné pendant une heure et demie plus d'une quinzaine de titres. Ils ont proposé un répertoire éclectique mêlant variété, negro spiritual, chants religieux et traditionnels, de nature à satisfaire tous les goûts. La qualité de la prestation leur a valu d'être rappelés par un public enthousiaste. ■

HALLOWEEN : LES HABITANTS GÂTENT LES ENFANTS



A l'invitation du service Enfance-Jeunesse dans le cadre du centre de loisirs de la Toussaint et du comité des fêtes, petits et grands costumés et maquillés se sont regroupés jeudi 26 octobre, dès 17 h 30, devant l'école, pour participer au défilé d'Halloween. Le temps favorable a attiré la foule, puisque plus de 150 personnes se sont présentées, occasionnant ensuite dans les rues du village un joyeux et dense cortège. Car après la traditionnelle photo du départ, tous se sont engagés rue du Maire pour filer rue Roger, rattraper la rue de Thury, puis couper par la rue des Closeaux et revenir à l'école par le chemin des Thuyas après un crochet impasse du Maire. Les organisateurs avaient proposé aux habitants souhaitant distribuer des friandises aux enfants de le manifester par des objets liés au thème placés en évidence. Et au fil du parcours, les jeunes ont pu profiter de leurs largesses. Une fois revenus dans la salle polyvalente de l'école, les participants ont pu admirer la décoration en grignotant des bonbons ou en se rafraîchissant avec une boisson. ■



UN 11-NOVEMBRE SOUS LA PLUIE

Malgré la pluie, près de 90 personnes ont souhaité participer à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 quatre-vingt-dix-neuf ans plus tard à Angy. Constitué devant la mairie, le cortège s'est rendu au monument aux morts. Elus, membres des associations d'anciens combattants, représentants de la brigade de gendarmerie de Mouy et détachement de la caserne des sapeurs-pompiers de Mouy, membres de la 2^e compagnie arc d'Angy La Flèche au vent, présidents et représentants d'associations angyoises, représentants du corps enseignant et villageois se sont disposés autour de la stèle. Une demi-douzaine de gerbes a été déposée par des écoliers et les anciens combattants des sections UMRAC de Bury et ses environs, et FNACA de Mouy. Mme le Maire, Marie-Chantal Noury, a donné lecture du message du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, Geneviève Darrieusecq. Après la minute de silence a retenti la Marseillaise. Une fois les porte-drapeaux et les commandants de détachements salués par les personnalités, Mme le Maire a invité chacun à se rendre à la salle multifonction pour partager le verre de l'amitié. ■



LA CÉRÉMONIE DES ÉCOLIERS

A la demande des enseignants de l'école communale d'Angy, les élèves ont célébré la commémoration de la fin de la guerre 14-18 vendredi 10 novembre 2017. Tous se sont réunis devant le monument aux morts et ont été rejoints par les élus, Marie-Chantal Noury, maire, Alain Martin, 1^{er} adjoint, et Patricia Callard, 2^e adjointe. Les enfants ont d'abord annoncé les noms gravés sur la stèle des Angylois morts au combat.

Puis, Mme le Maire leur a retracé succinctement le déroulement de ce conflit meurtrier. Une minute de silence a été observée par les participants. Et la cérémonie s'est achevée avec l'interprétation du refrain et du premier couplet de la Marseillaise. ■



LE MAIRE ET LE PREMIER ADJOINT AU SALON DES MAIRES

Comme chaque année, Marie-Chantal Noury, le maire, et Alain Martin, le 1^{er} adjoint, se sont rendus mardi 22 novembre 2017 au salon des Maires Porte de Versailles à Paris. Ce rendez-vous annuel des élus regroupe sur trois jours plus de 850 exposants qui proposent des services et des matériels aux décideurs locaux, et une centaine de conférences y sont programmées. Toutes les innovations sont détaillées et il est possible de s'informer sur les dernières évolutions de la réglementation.

Les élus angeylois ont sillonné toutes les allées durant la journée, et ils se sont notamment renseignés sur le portage des repas à domicile pour les personnes âgées, l'enrobé à froid pour reboucher les trous dans la chaussée, les systèmes d'ascenseurs pour personnes en fauteuil roulant pour la scène de la salle multifonction, les mutuelles et sur-complémentaires, les parcours citoyens pour les écoliers, le nouveau label "Ville prudente" pour les communes qui s'engagent en faveur de la sécurité routière, ou encore les revêtements de sols pour sécuriser l'environnement des jeux dans la cour de l'école. ■



LES ARCHIVES MUNICIPALES MIEUX CLASSÉES ET PROTÉGÉES



Jusqu'alors entreposées sans ordre particulier dans un local inadapté en raison de son taux d'humidité car proche des pompes de refoulement de la salle multifonction, les archives de la commune ont trouvé un nouvel abri en ce mois de décembre 2017. Une pièce spécifique d'une quinzaine de mètres carrés a été réalisée à l'étage de la salle multifonction par Pascal Rouyère, conseiller municipal, avec les agents techniques municipaux.

Comprenant un sas d'entrée, cette pièce lumineuse est équipée de rayonnages sur lesquels tous les documents importants de la mairie ont été répertoriés par dossiers de couleurs différentes pour en faciliter la recherche. D'autres ont été acheminés aux Archives départementales dans le cadre du récolement auquel chaque commune doit s'astreindre. ■

236 COLIS DISTRIBUÉS AUX AÎNÉS

Comme c'est devenu l'usage depuis trois ans, les aînés de la commune âgés de 65 ans et plus ont été invités à retirer leur colis de fin d'année à la salle multifonction. Un après-midi convivial leur avait été concocté vendredi 15 décembre 2017. Pour cette nouvelle édition, 236 angyois et angyoises étaient concernés. Chacun avait pu opter auparavant pour un colis festif ou un chèque cadeau. Finalement, 135 d'entre eux ont préféré le colis (3 personnes le recevront en maison de convalescence), et 101 le chèque cadeau, sachant que tous deux avaient une valeur de 32 €. Les participants regroupés autour d'une grande table en U ont été accueillis par le maire, Marie-Chantal Noury, qui s'est



réjouie de ce moment favorisant le lien social, et par Alain Martin, premier adjoint, nouveau vice-président du centre communal d'action social (CCAS). Les membres du CCAS qui les entouraient ont été applaudis par l'assistance pour leur dévouement et leur gentillesse. Aussitôt, ils ont commencé à distribuer des parts de gâteaux et à remplir les verres des convives. Et Tonyo, le chanteur de la société Karakoil Production, a emmené le public dans un long tour d'horizon des chansons de variété française des années 1950 à 1980. Il n'a pas manqué d'adresser un hommage à Johnny Hallyday, et a incité les plus en jambes à danser. Cette bonne ambiance a régné jusqu'au café, en fin d'après-midi. ■

600 KG DE POISSONS DANS LES ÉTANGS

Moment important dans la vie de l'amicale des Pêcheurs d'Angy samedi 25 novembre : le réempoissonnement des étangs gérés par l'association présidée par Damien Calmettes. D'ailleurs, une quarantaine de pêcheurs s'étaient déplacés, ainsi que le maire Marie-Chantal Noury, et le 1^{er} adjoint Alain Martin, pour assister à l'événement. Amenés dans un camion spécialement équipé, les poissons ont été pesés puis transvasés avant d'être placés dans leur nouvel élément. Au total, plus de 600 kg de poissons ont ainsi été déversés dans les étangs angyois afin de faire le bonheur des pêcheurs qui pratiquent, rappelons-le, le "no kill", c'est-à-dire qu'ils rejettent à l'eau leurs trophées.

L'amicale des pêcheurs a cassé sa tirelire afin que des tanches, des gardons, des brochets de plus d'un kilo et des carpes (dont certaines de plus de 12 kg !) profitent dorénavant d'un nouvel habitat. ■



LE TÉLÉTHON RENÂÎT DIX ANS APRÈS

Dix ans après le dernier rendez-vous autour de cette grande cause dans la commune et à l'initiative de l'AJLA (association Jeunesse Loisirs d'Angy), les deux tiers des associations d'Angy ont souhaité mobiliser les habitants pour le Téléthon samedi 9 décembre 2017. Les chasseurs de l'amicale d'Angy avaient ouvert le feu le samedi 25 novembre avec un lâcher de faisans et un repas, et vendredi 8 décembre, le Cercle des jeux de réflexion d'Angy (CJRA) avait programmé un tournoi de cartes Magic afin d'en verser les inscriptions au Téléthon.

Samedi après-midi, la salle multifonction mise gracieusement à disposition par la mairie a abrité toute une série d'animations : les jeux de cartes et de société de Détente et Amitié, des jeux picards, le stand de maquillage de l'association des Parents d'élèves, un scrabble géant, une initiation au tir à l'arc par la compagnie La Flèche au vent. Fil rouge de l'après-midi durant lequel gâteaux et crêpes de SOS Cuisine ont satisfait les papilles, il convenait avec le comité des fêtes d'écrire « Téléthon » avec des morceaux de ruban de 50 cm.

A 16 heures, plus d'une soixantaine d'enfants ont envoyé leur carte postale dans les airs, celle renvoyée de la commune la plus éloignée faisant gagner un bon d'achat de 30 € à son expéditeur. Après quoi a eu lieu la remise de deux chèques: celui de 300 € offert par l'amicale des Chasseurs d'Angy, et celui de 100 € provenant du CJRA.

La salle a alors accueilli près de 170 convives lors d'un repas-spectacle orchestré par Isabelle et sa troupe. Tous ont été embarqués pour une croisière loufoque en Méditerranée, avec chansons, jonglages et sketches pendant les plats liés au périple passant en Grèce, en Italie et au Maroc. Le public a été régulièrement sollicité par les artistes, et le suspense s'est installé quand il s'est agi de désigner les gagnants des filets garnis et de la bonbonnière de 300 bonbons ! Finalement, cet événement a permis de collecter 2 735,81 € ! ■



UN REPAS INTERGÉNÉRATIONNEL

Sur une idée de Bruno Lemaire, le directeur du service Enfance-jeunesse, des membres du club Détente et Amitié ont été invités à partager le repas des enfants du centre de loisirs mercredi 20 décembre 2017. Ainsi, une dizaine d'enfants, une vingtaine d'adultes et les animateurs se sont retrouvés dans la salle Emilienne-Denant tandis que Laura, responsable de la cantine, les servait.

Au terme du déjeuner, Bruno Lemaire s'est emparé de sa guitare pour faire chanter jeunes et moins jeunes. Et ce moment intergénérationnel s'est achevé par des échanges de cadeaux, le club Détente et Amitié ayant prévu des friandises pour les enfants, et ceux-ci des cartes décorées pour leurs invités. ■



LA VIDÉOPROTECTION EN PLACE



Le système de vidéoprotection est installé dans la commune et en fonction depuis le 1^{er} janvier 2018. L'assistance départementale pour les territoires de l'Oise (ADTO) s'est occupée de l'appel d'offres, et les travaux ont été exécutés par l'entreprise Bernard Dache de Creil. Coût de l'opération : 52 994 € avec une subvention du conseil départemental de 22 500 € (42 %). Désormais, 9 caméras sont en service sur le territoire afin de dissuader les éventuels délinquants, et le cas échéant aider lors des enquêtes les gendarmes seuls habilités à visualiser les images relayées dans un local sécurisé en mairie. ■

LA RÉTRO 2017



16-17 février. Franck Mani a proposé de découvrir la culture amérindienne avec tipi et expositions.



25-26 février. Un week-end d'animations a permis de recueillir 3 600 € pour aider à financer l'opération de Lenny.



18 mars. Avec l'aide des chasseurs, 1,7 t de déchets ont été ramassés pour « Hauts-de-France propres ».



Mars. Huit fenêtres et une porte ont été changées pour améliorer l'isolation à l'école primaire.



23 avril. Depuis l'élection présidentielle, le bureau de vote est installé dans la salle du conseil en mairie.



Mai. En trompe l'œil, l'artiste Patricia Lemort a fait de l'abri de bus et du transfo une boutique ancienne.

LA RÉTRO 2017



Août. FR 3 a réalisé un reportage sur le jardin partagé proposé par Guillaume Legay, conseiller municipal.



Août. Hôtel à insectes et nichoirs ont été disposés au rond-point de la D 12.



Août. Pour la 4^e année, élus et agents techniques ont rafraîchi de nouvelles salles de l'école communale.



Août. Âgée de bientôt 20 ans, la salle multifonction, où des œuvres ont été accrochées, a été repeinte.



Septembre. Grâce à un nouveau projecteur, toute l'église est maintenant éclairée.



Décembre. La 3^e tranche de décorations lumineuses a concerné la rue Roger-Salengro et la route de Clermont.

ASSOCIATION JEUNESSE ET LOISIRS (AJLA)

Une nouvelle année se termine. Nous avons participé à la 3^e Journée des associations organisée au stade Hector-Devos. Nous remercions Vania, l'animatrice de la section Zumba, et les participants pour leur prestation qui s'est déroulée malheureusement sous la pluie. Bravo à eux. Nous avons également proposé des jeux d'antan grâce à M. Nicolas avec, comme chaque année, quelques nouveautés. Grand merci.

Une sortie "La petite France et le parc du château de Versailles" prévue en septembre a été annulée faute de participants. Nous espérons trouver une programmation qui rencontrera un meilleur accueil.

Lors de l'assemblée générale de 2016, à l'initiative d'un des membres de l'AJLA, nous avons souhaité renouveler, en mémoire de M. Lureau, l'organisation d'une soirée "Téléthon". Après réflexion, nous avons voulu associer à cette soirée la municipalité ainsi que les associations de la commune. Nous les remercions pour leur participation.

Une soirée spectacle a donc été prévue le samedi 9 décembre à la salle des fêtes d'Angy. 160 personnes ont répondu à notre appel et nous avons pu remettre à l'AFM Téléthon la somme de 2 736 €. Encore merci à tous.

Parlons sport.

La saison 2017-2018 a accueilli de nouveaux adhérentes et adhérents dans les sections "Gym douce et Gym d'entretien" ainsi que "Gym enfants". La section Zumba a perdu quelques membres. Vous trouverez ensuite les grilles de tarifs.

	2016-2017	2017-2018
Gym douce et d'entretien	16	29
Gym enfants	9	15
Danse moderne enfants	28	22
Zumba	55	37

Enfants / Jeunes Gym ou danse		Licence (enfants nés en 2007 et après)	12,80 €	Licence (enfants nés entre 2001 et 2006)	14,90 €
	Cotisations		Somme à régler		Somme à régler
1 enfant	64 €	1 enfant de moins de 10 ans	76,80 €	1 enfant de plus de 10 ans	78,90 €
2 enfants	114 €	2 enfants de moins de 10 ans	139,60 €	2 enfants de plus de 10 ans	143,80 €
3 enfants	114 €	3 enfants de moins de 10 ans	152,40 €	3 enfants de plus de 10 ans	158,70 €
2 enfants (dont 1 enfant de - 10 ans et 1 enfant de + 10 ans)			141,70 €		
3 enfants (dont 1 enfant de - 10 ans et 2 enfants de + 10 ans)			156,60 €		
3 enfants (dont 2 enfants de - 10 ans et 1 enfant de + 10 ans)			154,50 €		

ASSOCIATION AJLA / SUITE



Enfants / Jeunes Gym et danse		Licence (enfants nés en 2007 et après)		Licence (enfants nés entre 2001 et 2006)	
	Cotisations		Somme à régler		Somme à régler
1 enfant	114 €	1 enfant de - 10 ans	126,80 €	1 enfant de + 10 ans	128,90 €
2 enfants	170,40 €	2 enfants - 10 ans	196 €		
2 enfants (dont 1 enfant - 10 ans et 1 enfant de + 10 ans)			198,10 €		
2 enfants de + 10 ans					200,20 €

Gymnastique d'entretien

Licence (plus de 16 ans nés en 2000 ou avant)			29,90 €
	Cotisation	Somme à régler	
1 heure	93,50 €	123,40 €	
2 heures	129 €	158,90 €	

Zumba

1 heure	65,50 €	95,40 €
---------	----------------	----------------



Le conseil d'administration et le bureau vous présentent leurs vœux de bonne et heureuse année 2018 et vous attendent plus nombreux dans l'une ou l'autre de nos activités.

La Présidente, Michèle Aubier.

AMICALE DES CHASSEURS D'ANGY

Le bureau de l'Amicale des Chasseurs d'Angy a été renouvelé en mars 2017. M. Thierry Fruitier est maintenant président de notre association. Il succède à Evelyn Delestrée qui, pour des raisons de santé consécutives à son accident, n'a pas souhaité conserver son poste. Nous remercions de tout cœur Evelyn, pour son engagement, son dynamisme, et la gestion exemplaire de l'association. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Néanmoins, il reste membre du bureau. Bon courage à Thierry Fruitier dans sa nouvelle mission, et bienvenue à Hervé Darcy qui nous a rejoints cette année.

Chasse

Bonne nouvelle, le retour du lièvre se confirme. Quoi qu'on en dise, la réglementation du G.I.C. (Groupement d'intérêt cynégétique) dont nous sommes membres, porte ses fruits. Le faisan lui est régulier, et se plaît bien sur notre territoire. Les intempéries plutôt modérées du printemps ont certainement contribué à poursuivre son développement. Une compagnie de perdrix grises était présente cet été, mais a su se montrer discrète durant la période de chasse. Mais c'est encourageant, et intéressant pour le futur.

Aménagement du territoire

Pour faciliter la régulation des nuisibles, pour sécuriser davantage les battues, l'amicale a décidé d'installer des miradors de tir. Nous pensons équiper totalement le territoire durant les deux ans à venir. Nous avons renforcé six postes d'agraineage en leur adjoignant chacun un abreuvoir automatique.

Ball-trap

Environ 9 000 cartouches vendues, malgré une météo pluvieuse le samedi, rendant le terrain boueux, et c'est peu dire... Mais avec un moral à toute épreuve, une énergie débordante, un kilo de terre à chaque pied, le groupe a su affronter les aléas de la météo. Nous avons tous passé un bon moment de convivialité. Nous remercions toutes les personnes qui sont venues pour participer à notre fête. Bravo à toute l'équipe !

Téléthon

Le 26 novembre, un lâcher de faisans suivi d'un bon repas a été organisé dans le cadre du Téléthon 2017. Une collecte a été organisée pour l'occasion. Merci à tous les participants pour cette bonne journée, de générosité, de solidarité et de convivialité.

Merci à la mairie pour son aide.

Bonne année 2018 !



AMICALE DES PÊCHEURS D'ANGY



Une belle année se termine sur les étangs d'Angy. Nos amis pêcheurs et promeneurs se sont régalez autour des 2 plans d'eau parfaitement entretenus par l'Amicale des Pêcheurs qui au passage remercie la municipalité d'Angy pour l'achat et l'installation d'une dizaine de tables autour du petit étang.

Entre les travaux d'entretien, les barbecues, les concours de pêche et un rempoissonnement important, la convivialité fut le maître mot d'une année riche en activités... Vivement l'année 2018 !



L'AUTRE RIVAGE

La saison dernière, le projet à l'année AEC (artistique et éducation culturelle) en partenariat avec l'Inspection académique s'intitulait « Pan et l'énergie espiègle », 3^e AEC d'affilée menée par les enseignantes et Valérie Burnand, intervenante en milieu scolaire. Les élèves de 4 classes, la quasi-totalité de l'école d'Angy, y ont participé : Grande section-CP, CE 1 et CE 2, CE 2 et CM 1, CM 1 et CM 2.

Deux réalisations majeures

1/ Nous avons créé une pièce de théâtre en 4 actes (un pour chaque classe). Le but était de mêler la vie de Pan, le Dieu de la nature, et de la nymphe Syrinx à la célèbre pièce de Shakespeare « Le songe d'une nuit d'été » en imaginant donc une pièce totalement inédite.
2/ Une exposition montée par L'Autre rivage regroupant l'ensemble des dessins d'art réalisés pendant l'année.

Le bilan

- . Les élèves de l'école d'Angy ont donc pris plaisir à découvrir, apprendre et réciter sur scène un texte littéraire du XVI^e siècle.
- . Ils ont été captivés par la mythologie.
- . Ils ont épaté leur intervenante par la qualité des dessins réalisés.

Un projet gigantesque mais qui a fait, nous l'espérons, des heureux. Bravo les enfants !



CERCLE DES JEUX DE RÉFLEXION

Renaissance d'une association créée dans les années 2000 puis mise en sommeil, le Cercle des jeux de réflexion d'Angy (CJRA) fonctionne depuis maintenant trois ans. Sa section la plus active est celle regroupant les fans du jeu de cartes à collectionner « Magic : l'assemblée ». Les joueurs qui s'affrontent utilisent des cartes de terrains, de sorts et de monstres pour tenter de réduire à zéro les points de vie de l'adversaire.

Les adhérents se retrouvent chaque vendredi soir, au premier étage de l'école, dès 21 heures. Et tous les trimestres, à l'occasion de la sortie mondiale d'une nouvelle édition et donc de nouvelles cartes, ils organisent des avant-premières qui attirent des compétiteurs de l'Oise et du Val-d'Oise. En 2017, des membres du CJRA ont aussi participé à des grands prix nationaux, et certains ont même concouru à Londres (Angleterre) et Amsterdam (Pays-Bas).

En décembre dernier, l'association s'est naturellement associée aux animations programmées lors de la reprise du Téléthon dans la commune. Ainsi, la totalité des inscriptions recueillies durant le tournoi organisé le vendredi 8 décembre, en l'occurrence 100 €, a été remise le lendemain aux organisateurs de la manifestation dans la salle multifonction.



Par ailleurs, **une nouvelle section** vient d'être activée en ce début d'année 2018. Elle intéresse les amateurs de jeux de plateau, de stratégie et de rôle, et s'adresse aussi à ceux qui souhaiteraient pratiquer échecs, dames, Scrabble, etc. Leurs rendez-vous sont fixés les deuxièmes et quatrièmes samedis de chaque mois, de 14 heures à 18 heures, puis dès 21 heures, au premier étage de l'école. Renseignement sur place.

ASSOCIATION DE CAPOEIRA



La capoeira est un art martial brésilien qui allie la musique, le chant et le combat. Le maître fondateur du groupe CVM « Capoeira Volta ao Mundo », Mestre Tubarão, pratique et développe la Capoeira pour le divertissement avec une technique de combat définie. Le groupe CVM se développe dans de nombreux pays dont la France où il a été créé en 2012 sous la direction du professeur Vareta. Aujourd'hui, le club d'Angy compte de nombreux élèves, du plus jeune au plus âgé.

Les cours ont lieu le jeudi, à la salle multifonction, de 18 heures à 19 heures pour les enfants, et de 19 heures à 20 heures pour les adultes.

DÉTENTE ET AMITIÉ

Notre club fête cette année 36 ans d'existence. Il a été créé par Mme Emilienne Denant. Voici un tour d'horizon des activités du club durant l'année 2017.

► Mardi 3 janvier : assemblée générale avec dégustation de la galette des rois et verre de l'amitié ;



► Samedi 11 mars : journée couscous ouverte à tous ;



► Mercredi 5 avril : loto floral ;
► Mardi 8 août : pique-nique ;



► Jeudi 26 octobre : fête de l'amitié à Margny-lès-Compiègne ;

► Samedi 2 décembre : repas de Noël réservé aux adhérents.



Durant l'année 2017, nous avons assuré 24 permanences les mardis après-midi, dans la salle Emilienne-Denant, derrière la mairie. Nous nous réunissons les premiers et troisièmes mardis, de 14 heures à 18 heures. Un calendrier est remis à chaque adhérent lors de l'assemblée générale. De nombreux jeux de société sont à votre disposition ainsi que quelques livres. Un goûter et une boisson clôturent la journée.

Pour l'année 2018, le prix du timbre reste inchangé à 16 €. Un grand merci au ceux qui nous aident et nous témoignent de leur sympathie tout au long de l'année.

Merci à Mme le Maire, aux élu(e)s et aux employés communaux qui nous apportent leur aide gracieusement lors de nos manifestations.

Merci à nos adhérents qui nous aident dans nos différentes activités.

Notre association compte à ce jour 91 adhérents.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter ou laisser un message à la mairie d'Angy.

Le bureau se compose de :

- M. Alain Martin, président ;
- Mme Michèle Le Lann, trésorière ;
- Mme Sylvie Martin, secrétaire.

Je voudrais rendre un hommage à Mme Elisabeth Navez qui a été présidente du club de 1999 à 2007, et qui nous a quittés au mois de mai 2017. Elle a aussi fait partie du CCAS.

Tous les membres du bureau et du conseil d'administration vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.

Le président, Alain MARTIN

FOOTBALL CLUB D'ANGY



L'année 2017 aura été marquée par les très bons résultats des vétérans, l'augmentation du nombre de licenciés chez les jeunes avec la création de plusieurs catégories (U9, U13, U18), le recrutement de plusieurs entraîneurs pour ces catégories jeunes afin de continuer à structurer le club et accueillir au mieux vos enfants, le succès de la brocante et du repas de fin d'année, et bien sûr le changement de présidence au sein de l'association. Il est important de remercier les bénévoles pour leur présence pendant toute l'année, et le travail considérable qu'ils effectuent au stade et en dehors : buvette, brocante, nettoyage du stade, tonte de la pelouse, traçage du terrain, arbitrage, lavage des maillots, et pleins d'autres tâches indispensables pour faire vivre le club. D'ailleurs, sans eux il n'y aurait pas de club et il est important de le rappeler aux joueurs et parents : personne n'est employé au FC Angy, et la porte est grande ouverte à ceux qui veulent se retrousser les manches.

De nombreux sponsors nous ont aidés pour fournir des survêtements et des jeux de maillots tout neufs aux couleurs jaunes et noires ainsi que du matériel pédagogique d'un coût considérable qui pourra former vos enfants dans la pratique du football. Merci infiniment à M. Duhaupand, directeur d'Intermarché Angy, Mme Lucie Hardy, de l'agence immobilière Mavie Immo, M. Chiquet, de l'agence Pimp my team, M. Balandras, gérant du garage Peugeot à Bury, M. Joao Carlos Mateus, de la société Placoise.

En 2018, les projets débordent pour le FCA : participation au tournoi du Touquet pour les jeunes, retour des tournois jeunes à Angy, gestion de la buvette pour le Bouquet provincial et pour la brocante, et retour des victoires pour les équipes seniors !

Je souhaite remercier Marie-Chantal Noury, maire d'Angy, et M. Alain Martin, 1^{er} adjoint, pour leur disponibilité et leur aide tout au long de l'année. L'amélioration des installations et des terrains est indispensable pour les membres de l'association, donc pour la vie locale tout simplement. Éclairage du terrain principal, arrosage des terrains, installations et réparations diverses : beaucoup de choses à aborder pour l'année 2018 !

Enfin, je tiens vivement à remercier Pascal Sevestre, l'ancien président, pour son investissement pendant toutes ces années, et ferai au mieux pour continuer de faire progresser le club du FC Angy.

Excellente année à tous !

Anthony Roussel, Président du Football Club d'Angy



TENNIS DE TABLE ANGY-BURY



L'association ANGY-BURY TT est composée d'une trentaine d'adhérents de tous âges qui disposent de tout le matériel nécessaire, dont un robot, pour la pratique du tennis de table. Les entraînements ont lieu le mardi de 18 h 30 à 20 heures pour les jeunes avec entraîneur, le jeudi à partir de 18 h 30 pour les seniors.

RÉGIONALE 2



Mickaël et Maxime à l'entraînement



angyburytt



: Angy-Bury TT

accueil Quomodo

Le club se compose de trois équipes seniors et d'une équipe jeune :

- Une régionale 2 qui assure son maintien pour la deuxième phase.
- Une Départementale 1 maintenue en D1.
- Une départementale 3 dans le bas de tableau de sa poule.
- Une équipe jeune.

NOS JEUNES AVEC GRÉGOIRE, LEUR ENTRAÎNEUR



Pour nous rejoindre :

A la salle multifonction d'ANGY
Place de la Mairie, ou auprès de

■ M. Alain RATOUIT (Président)
tél. 06.10.96.47.82

■ M. Alexis WOROBJEW
tél. 07.86.73.89.42



Le bureau ainsi que les membres du club vous souhaitent une très bonne année 2018.

COMITÉ DES FÊTES

Relancé mi-janvier 2017 par une trentaine de bénévoles, le comité des fêtes est présidé depuis par Eric Rouyère. Le groupe s'est aussitôt mis au travail pour organiser plusieurs manifestations dans l'année. Et il s'est investi pour participer à divers événements, le week-end pour Lenny, la 3^e Journée des associations, le week-end western à Angyville ou encore le renouveau du Téléthon. Retour en images.



28 mai, brocante. Sous le soleil, des centaines de badauds ont déambulé parmi une soixantaine de stands.



22 et 23 juillet, fête communale. Les festivités ont débuté avec les manèges, le feu d'artifice et le bal public. La cavalcade a réuni cow-boys et indiens, chars et groupes musicaux.



28 février, Mardi-gras. Le Cra-Cra a été brûlé avant que les enfants tentent de briser les pinatas pleines de friandises.



13 juillet, retraite aux flambeaux. Une centaine de jeunes et moins jeunes ont défilé avec leurs lampions.



23 juillet, course cycliste. Devant le champion de France Arnaud Démare, une centaine de coureurs se sont élancés.

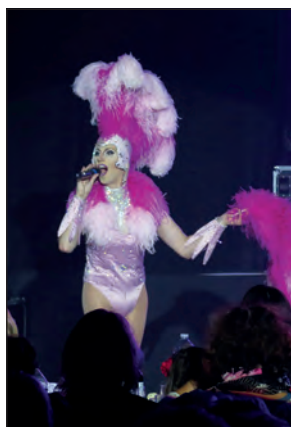
COMITÉ DES FÊTES / SUITE



14 octobre, loto. Au fil de 30 tirages, plus de 200 joueurs ont espéré remporter les lots représentant un total de 2 500 €.



26 octobre, Halloween. Près de 150 personnes costumées et grimées ont reçu des friandises des habitants.



28 octobre, dîner-spectacle. Le show du transformiste Thony Lymer a séduit 240 spectateurs.



17 décembre, Noël des écoliers. Au menu : magie, feux d'artifice, Reine des neiges, Père Noël et jouets.



31 décembre, Réveillon. Le groupe Aloha Tahiti Show a dynamisé une soirée très animée jusqu'à minuit avant de passer le relais à un DJ.

LES FOUS DE LÉGENDES

Les Fous de Légendes content les exploits de ces héros qui ont marqué le Moyen-âge. Bien qu'ils ne soient pas figés sur un pan de l'époque médiévale, ces passionnés aiment particulièrement la vie de camp chez les vikings. Ils proposent de vous initier au combat à l'épée (pour les plus de 14 ans), à la danse médiévale, mais aussi à écrire des contes, à la calligraphie, au montage de cotte de maille, à la broderie, et même à découvrir la reconstitution historique de camps médiévaux.

Entraînements tous les lundis, de 18 h 45 à 20 h 45, au sous-sol de la salle multifonction. Adhésions annuelles : adultes 80 €, enfants (moins de 16 ans) 60 €. Renseignements : Yvan le Terrible au 07.62.66.52.51, Grixel l'Espiegle au 07.82.27.63.65. E-mail : lesfousdelegendes@gmail.com. ■



LA FLÈCHE AU VENT

Toujours plus active, la 2^e compagnie d'arc d'Angy La Flèche au vent a participé à une trentaine de manifestations en 2017. Avec une quarantaine d'adhérents, elle est surtout mobilisée par l'organisation du Bouquet provincial qui se déroulera à Angy le dimanche 20 mai 2018. Ce rendez-vous annuel des archers de France réunira environ 300 compagnies et de 3 000 à 4 000 archers. Au terme du défilé dans le village se tiendra une messe en plein air célébrée par l'évêque de l'Oise. L'après-midi sera ouvert le Prix du Bouquet doté d'un vase de Sèvres offert par le Président de la République, et toute la journée un village médiéval regroupera exposants et animations. Bref retour sur les principaux événements de l'année écoulée.

22 janvier : la Saint-Sébastien

Respectant la tradition, les archers se sont rendus en cortège à l'église de Mouy pour assister à la messe du père Cordeiro qui a béni la statue de Saint-Sébastien et la brioche distribuée ensuite aux paroissiens. Après le repas, les archers ont concouru pour le Prix de la Saint-Sébastien.

26 février : Tous pour Lenny

La compagnie s'est engagée à recueillir des fonds pour le petit Lenny en proposant des initiations. Lenny a tiré, et Cyril Noury, le capitaine de la compagnie, lui a remis une flèche, une carte de cible, un écusson de la compagnie et les dons des bienfaiteurs. Rappelons que le jeu d'arc d'Angy est accessible en fauteuil roulant.



27 janvier : Prix général d'Ermont

Nous avons participé au Prix général d'Ermont (95) dans le jeu d'arc de la compagnie amie de Saint-Pierre Montmartre de Clichy.

12 mars : 2^e tir aux sacs à main

Nouvelle édition de cette épreuve destinée aux femmes à la demande de la Fédération. Marie B. chez les dames et Marie C. chez les demoiselles se sont imposées, gagnant des sacs de maquillage et de couture.

26 mars : 1^{er} tir de la Saint-Patrick

Une partie de deuil a permis de rendre hommage à l'un des premiers défenseurs de la compagnie. Puis a eu lieu le 1^{er} tir de la Saint-Patrick doté de lots.



1^{er} avril : les chevaliers en assemblée

Nos chevaliers se sont rendus à Chézy-en-Orxois (02) afin de suivre l'assemblée générale des Familles des chevaliers des rondes de Picardie.

2 avril : tir de l'abat-oiseau

A la 26^e flèche, Margaux est devenue le 3^e Roy de La Flèche au vent. Elle a été la première à toucher à 50 m un oiseau en bois de quelques centimètres de largeur. Elle ouvrira toutes les manifestations jusqu'en avril. Après quoi s'est tenue l'assemblée générale qui a reconduit Cyril Noury dans ses fonctions de Capitaine.

9 avril : tir de l'abat-oiseau de la compagnie de Doullens

Nous avons reçu les archers de Doullens privés de jeu d'arc afin de leur permettre de désigner leur Roy.

9 avril : désignation de la Roitelette

Les femmes ont été précises cette année à La Flèche au vent puisqu'après Margaux chez les adultes, c'est Marie qui est devenue Roitelette de la compagnie en versant quelques larmes.

22 avril : les archers à l'ouvrage

Une dizaine d'adhérents a installé une palissade entre l'allée des chevaliers et le terrain des footballeurs afin de sécuriser davantage le jeu d'arc et pour que chacun se sente « chez soi ».



29 avril : Marie-Chantal médaillée

Pour sa première place en « arc droit seniors femmes » lors du Prix général d'Ermont, Marie-Chantal a fait partie des archers d'Ile-de-France et de Picardie distingués lors de la remise des prix au jeu d'arc de la compagnie de Sannois (95). Patricia a décroché la 2^e place dans cette catégorie.



1^{er} mai : Marie et Margaux aux Roys de France

Comme chaque année, une centaine de Roys de compagnies de l'Hexagone se sont retrouvés à Vic-sur-Aisne (02) pour l'épreuve du Roy de France. Marie en matinée chez les jeunes

LA FLÈCHE AU VENT / SUITE

(dont l'une des flèches a touché la perche) puis Margaux (qui a étonné l'assistance en tirant un genou au sol) se sont bien défendues.

7 mai : passage de flèches

Afin de s'assurer que les nouveaux archers maîtrisent bien les techniques de base, Cyril organise régulièrement des passages de flèches, comme pour les ceintures au judo.

8 mai - 14 juillet - 11 novembre : participation aux cérémonies

La Flèche au vent est toujours présente aux cérémonies patriotiques.

20 mai : Journées médiévales de Gisors

A nouveau invités par les deux Lions clubs de Gisors, nous avons animé les Journées médiévales avec l'initiation de 200 à 300 personnes, un défilé dans la ville au pas des arbalétriers, et une démonstration le soir au cours du banquet de clôture.

21 mai : le Bouquet provincial à Condé-Sainte-Libiaire (77)

Sous le soleil, une vingtaine d'archers a participé à cet événement national, félicités pour leur tenue médiévale et le pas cadencé caractéristique.



18 juin : fête médiévale à Saint-Vaast-de-Longmont

Pour la seconde fois, la compagnie a passé la journée à Saint-Vaast-de-Longmont en proposant initiations, démonstrations, et adoubement de chevalier dans l'église.

8 juillet : Prix du Roy et 3^e Tir aux bougies

Orchestré par Margaux, le Prix du Roy a été remporté par Yves. Et en soirée a eu lieu le Tir à la bougie conclu par... 4 premiers ex aequo : Yves, Margaux, Eric et Mickaël !

15 juillet : Guy Faizelot connétable

Pour services rendus à La Flèche au vent afin de lever les obstacles lors de sa création, Guy Faizelot, président des Familles des chevaliers des rondes de Picardie, a été fait connétable (président d'honneur dans une association), devant une douzaine de compagnies et trois autres connétables.



27 août : 1^{ère} Journée médiévale de Mogneville

Au milieu de diverses animations, nous avons assuré des initiations aux visiteurs pour cette première édition. La quinzaine d'archers a aussi proposé des tirs de démonstrations.



9-10 septembre : 5^e Tir aux peluches

Marque de fabrique de la compagnie, le Tir aux peluches a encore attiré de nombreux visiteurs intéressés par une initiation au tir à l'arc droit.

5 octobre : préparation des décorations pour le Bouquet

Des bénévoles entament les décorations qui agrémenteront le parcours du défilé du Bouquet provincial.

21 octobre : Prix du Bouquet 2017

Une délégation s'est rendue à Condé-Sainte-Libiaire (77) pour la remise des Prix du Bouquet provincial. Mme le maire, Marie-Chantal Noury, en a profité pour donner des informations sur le Bouquet suivant organisé à Angy.

4 et 5 novembre : préparation du Bouquet à Pusignan (Rhône)

Cyril Noury était au rassemblement des familles et rondes des chevaliers d'arc de France à Pusignan pour évoquer l'organisation du Bouquet 2018.

5 novembre : 2^e tir aux glands

Une vingtaine d'archers a visé les sacs de marrons pour emporter des produits d'automne. Pierre et Marie C. (experts), Corentin et Gabin (débutants) ont été les plus performants.

1^{er} décembre : réception à la FFTA

Afin d'effectuer un point d'étape sur le Bouquet provincial d'Angy, et pour envisager la refonte du système Internet de la Fédération française de Tir à l'arc, notre Capitaine a été reçu au siège de la FFTA par Thierry Defrance, trésorier de la fédération et responsable de la Tradition.



9 décembre : présence au Téléthon

Pour soutenir la relance des animations liées au Téléthon dans la commune, la compagnie a rejoint d'autres associations angevoises afin de proposer des animations destinées à recueillir des dons.

